

**Compte rendu du 1^{er} voyage d'étude organisé
dans le cadre du projet**

Expertise Universitaire – Mangrove (EU-M)

*Rencontre des praticiens béninois, malgaches, togolais,
ghanéens, sénégalais et gambiens*



Lieu : Sénégal & Gambie

Palmarin, Joal, Saint Louis, Toubacouta et Foundiougne

du 19 au 26 mars 2018

SOMMAIRE

LE PROJET EU-M	3
SYNTHESE DU VOYAGE D'ETUDE	5
I/ INTRODUCTION	7
A. Composition de la délégation	7
B. Les objectifs du voyage d'étude	11
C. Agenda du voyage d'étude	12
II/ CONTENU DES VISITES	14
A. Jour 1 : Visite de l'AMP de Joal Fadiouth	14
B. Jour 2 : Participation à l'atelier 5 deltas.....	15
C. Jour 3 : Visite de terrain sur la langue de Barbarie	15
D. Jour 4 : Visite des actions mises en œuvre par l'ONG Nebeday	17
E. Jour 5 : Visite du delta du fleuve Gambie	18
F. Jour 6 : Visite de delta du Saloum avec APIL.....	19
III/ ATELIER D'ECHANGES 5 DELTAS & UNI4COOP	20
A. Contexte et présentation des différents réseaux créés.....	20
B. Méthodologie de construction de la boîte à outils.....	21
C. Présentation des outils des membres du 5 Deltas.....	24
D. Présentation des outils des membres du voyage d'étude EU-M	25
IV/ LECONS APPRISES & RECOMMANDATIONS	30
A. Bilan du voyage d'étude & leçons apprises	30
B. Recommandations	30
V/ PROCHAINES ETAPES	31
ANNEXES	32
A/ Outils des membres UNI4COOP partagés durant l'atelier 5 deltas.....	32
B/ Canevas utilisé pour la capitalisation des outils du collectif 5 Deltas	50
C/ Tableau de synthèse des outils du collectif 5 deltas	53
D/ Présentation des outils des membres du collectif 5 Deltas	55

LE PROJET EU-M

Le projet Expertise Universitaire – Mangroves (EU-M), porté par le consortium des ONG universitaires belges francophones **UNI4COOP** (ADG, Louvain Coopération, ULB-Coopération et FUCID) et financé par l'AWAC, vise à favoriser l'émergence d'approches innovantes et l'amélioration des pratiques en matière de gestion locale des ressources naturelles dans les territoires de mangroves. Pour cela, le projet stimule des échanges sur les pratiques, expériences et connaissances de la gestion communautaire des écosystèmes de mangrove, entre les Universités belges, les ONG universitaires d'UNI4COOP et leurs partenaires du sud (Universités et Instituts de recherche, ONG et associations de terrain, collectivités territoriales). En mobilisant des acteurs de contextes différents (**Madagascar, Sénégal, Gambie, Togo, Bénin, Ghana**). Le projet entend inscrire toutes ses actions dans un processus d'apprentissage, de documentation et de capitalisation, avec pour finalité l'appropriation des bonnes pratiques par les acteurs locaux, à travers le développement, la diffusion et l'utilisation d'outils de vulgarisation adaptés.

Le projet EU-M vient s'adosser au projet DEMETER porté par le collectif 5 Deltas, qui regroupe des acteurs de terrain œuvrant pour la préservation et la valorisation des ressources naturelles dans les territoires de mangroves au Sénégal, en Gambie, en Guinée Bissau et en Mauritanie. Le projet DEMETER vise à capitaliser l'expérience du collectif dans une boîte à outils de Gestion Participative Equitable et Durable des territoires de mangroves, et à la diffuser dans 5 territoires du Sénégal. Le projet EU-M permet de déployer l'approche du collectif 5 deltas en associant UNI4COOP et ses partenaires dans la capitalisation d'expérience engagée par le collectif, dans l'utilisation et la diffusion des outils sur leurs terrains d'intervention.

Afin de contribuer à la gestion et à la valorisation durable des espaces de mangrove par et pour les populations, le projet EU-M s'articule autour de 2 phases :

Phase 1 : Capitalisation d'expériences

- **Renforcer les échanges entre les partenaires**
- **Compiler analyser et enrichir les connaissances**
- **Construire une boîte à outil, en prévoyant son adaptation aux différents contextes d'intervention**

Phase 2 : Diffusion et mise en application de la boîte à outils

- **Diffuser la boîte à outils**
- **Informer et former les partenaires locaux des membres d'UNI4COOP**
- **Identifier et faciliter des applications-pilotes valorisant les outils capitalisés**

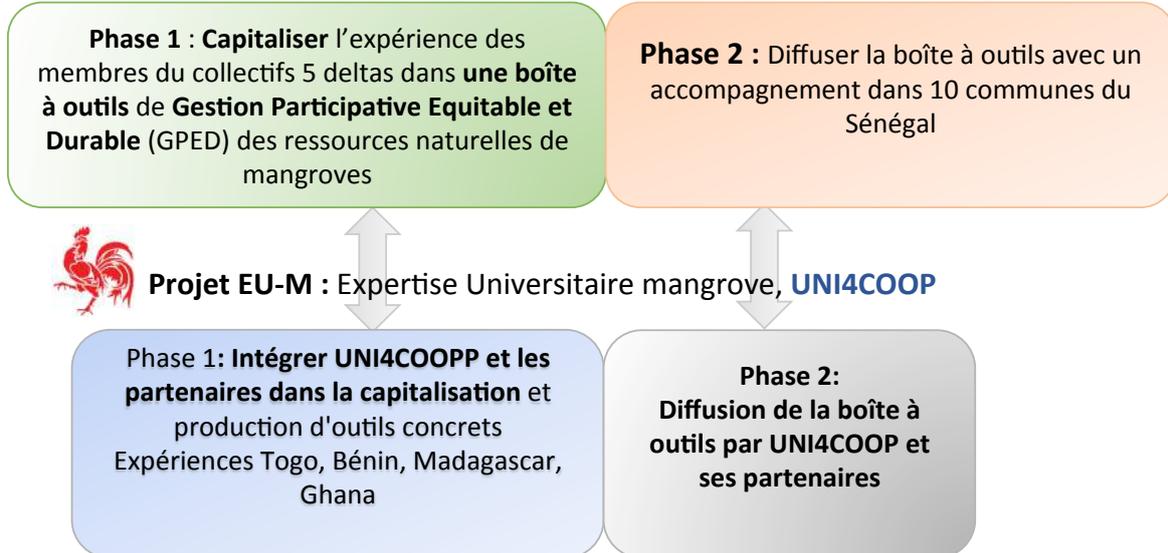
Ce voyage d'étude s'inscrit dans la première phase du projet, et s'appuie sur les synergies avec le travail de capitalisation du collectif 5 Deltas.

Synergies entre les projets DEMETER (5 deltas) et EU-M (UNI4COOP)



Projet DEMETER : Diffusion d'expérience innovante de gestion participative – Mangroves et Territoire

Collectif 5 deltas (Façade atlantique)



Afin de renforcer les échanges entre les acteurs de la préservation de la mangrove de différents pays ((**Madagascar, Sénégal, Gambie, Togo, Bénin, Ghana**), de capitaliser et de mutualiser des expériences de chacun, 3 visites d'échange sont organisées au Sénégal, à Madagascar et au Togo. Le présent voyage d'étude constitue la première visite d'échange du projet EU-M.

SYNTHESE DU VOYAGE D'ETUDE

Des praticiens du Bénin, du Togo, du Ghana, de Madagascar, de Gambie et du Sénégal, œuvrant pour la préservation et la valorisation des ressources naturelles dans les territoires de mangroves, se sont réunis en mars 2018 au Sénégal et en Gambie, afin de partager et de mutualiser leurs expériences.

Le voyage d'étude, organisé dans le cadre du projet Expertise Universitaire-Mangrove (EU-M) a rassemblé des membres des ONG *Agbo Zegue (Togo)*, *Eco-Benin (Bénin)*, *Hen Poano (Ghana)*, *WWF (Madagascar)* et de l'institut *IHSM (Madagascar)*, afin qu'ils rencontrent et apprennent des expériences des acteurs de terrains Gambien et Sénégalais. Ce voyage d'étude a été animé et coordonné par Kinomé.

L'objectif du voyage d'étude était double : (1) Echanger sur les bonnes pratiques et expériences entre acteurs de développement des mangroves de différents pays, et (2) Enrichir la boîte à outils de Gestion Equitable, Pérenne et Durable (GEPD) des territoires de Mangroves initiée par le collectif 5 Deltas.

Ainsi, le voyage d'étude s'est organisé en deux temps :

1. **Des visites de sites** (5 jours) au Sénégal et en Gambie afin de découvrir les différentes pratiques mises en œuvre pour la préservation et la valorisation des territoires de mangrove. Les participants ont été accueillis par des membres et partenaires du collectif 5 deltas (Le Partenariat, NEBEDAY, Kart, TARUD, APIL) et ont pu voir une diversité d'expériences et d'initiatives : reboisement, gestion communautaire, écotourisme, vulgarisation de foyers améliorés, ostréiculture écologique...

Ces visites de sites ont été l'occasion d'interactions entre les participants et les partenaires accueillants, dont chacun a pu tirer des leçons. Les échanges ont permis de tirer les leçons des expériences présentées, d'identifier les bonnes pratiques ainsi que les obstacles, afin que les participants puissent répliquer et diffuser certaines initiatives dans leur territoire d'intervention. A noter, une forte contribution des participants, qui ont partagé leur expérience et conseillé les partenaires d'accueil, en vue d'améliorer les outils qui leur étaient présentés et de les aider à surmonter leurs difficultés.

2. **La participation à l'atelier du collectif 5 deltas** à Saint-Louis (1 jour), organisé dans le cadre du projet DEMETER. Les participants du voyage d'étude ont participé à une journée de travail en salle sur la construction de la boîte à outils. Les membres du 5 deltas ont ainsi présenté le travail initié sur la construction de la boîte à outils GPED. Chaque participant du voyage d'étude et certains membres du collectif ont présenté un outil mis en œuvre dans leur territoire, créant échange et débat entre les différents acteurs.

Cette journée commune de travail a permis de relier les différents réseaux (Collectif 5 Deltas, Collectif des Deltas du Golfe du Bénin, UNI4COOP) et de créer un moment d'échange et de partage d'expérience entre les différents acteurs. Cette journée a également permis aux participants de comprendre les étapes de la construction de la boîte à outils à laquelle ils ont commencé à contribuer en remplissant le premier canevas de capitalisation pour l'un de leurs outils.

Enfin ce voyage a permis créer un lien entre les différents participants, qui facilitera les futurs échanges et permettra de continuer de travailler ensemble sur la capitalisation des outils, leurs diffusions, leur mise en application.

I/ INTRODUCTION

A. Composition de la délégation

A.1. Composition de la délégation participante

- **Gabriel Hoinsoudé SEGNIAGBETO** (Agbo Zégué, **Togo**)
Zoologiste, Enseignant-Chercheur, Maître de Conférences à l'Université de Lomé et Directeur Exécutif de l'ONG AGBO-ZEGUE.
E-mail: gsegniagbeto@gmail.com
- **Isdeen OMOLERE** (EcoBénin, **Bénin**)
Aménagiste environnementaliste chez Eco Benin. Chargé de l'organisation des communautés pour la planification et la réalisation d'activités de restauration des mangroves dans les zones humides
E-mail: isdeen55@yahoo.fr
- **Justice MENSAH** (Hen Mpoano, **Ghana**)
Expert dans l'utilisation des systèmes d'information géographique et des techniques de télédétection pour la gestion des ressources naturelles.
E-mail: jmensah@henmpoano.org
- **Jacqueline RAZANOELISOA** (IHSM, **Madagascar**)
Océanographe biologiste, Ingénieur halieute, et Enseignante Chercheuse à l'Université de Toliara.
E-mail: jrazanoelisoa@yahoo.fr
- **Eli TODIMANANA** (WWF, **Madagascar**)
Assistant technique chargé des relations de partenariat et des renforcements des capacités, au sein de WWF Madagascar.
E-mail: etodimanana@wwf.mg
- **Dominique BAUWENS** (ULB Coopération, Sénégal)
- **Boris JAVEAU** (ULB Coopération, Burkina Faso)
Représentant régional et coordinateur Programme, de ULB-Coopération au Burkina Faso
E-mail: boris.javeau@ulb-cooperation.org

Présentation des ONG participantes :

❖ AGBO-ZEGUE ONG, Togo



L'Association Togolaise pour la Conservation de la Nature » dénommée **AGBO-ZEGUE ONG** est une organisation à but non lucratif créée le 18 juillet 2001 à Lomé. Elle est reconnue officiellement par le récépissé de déclaration N°0791/MISD-SG-DAPSC-DSC du 1er août 2003. L'organisation AGBO-ZEGUE a pour mission d'apporter un appui scientifique et technique aux efforts de conservation des ressources naturelles, et notamment des aires protégées. Elle cherche à mettre à la disposition (i) des décideurs, les éléments de base nécessaires à la prise de décisions judicieuses en matière de gestion des ressources naturelles (ii) des communautés locales, les informations utiles pour la protection, la valorisation de leur patrimoine naturelle en vue de l'amélioration de leur condition de vie. L'ONG AGBO-ZEGUE est une ONG nationale et travaille dans toutes les régions du Togo. Elle dispose actuellement d'un personnel exécutif de 6 salariés, 2 volontaires et 15 écogardes. Elle est membre de plusieurs réseaux internationaux et régionaux comme l'UICN.

❖ ECO-BENIN, Bénin



Benin Ecotourisme Concern (Eco-Benin) est une organisation non gouvernementale béninoise créée en 1999. Elle travaille pour la promotion de projets d'écotourisme et de développement local à travers le Bénin, pour un « développement humain responsable, équitable et solidaire ». Eco-Benin utilise l'**écotourisme** comme pilier économique du développement des communautés locales, soit dans des régions où les revenus traditionnellement liés à la pêche ou à l'agriculture sont en baisse, soit dans des localités disposant d'un patrimoine naturel et culturel menacé de disparition ou mal exploité.

Eco-Benin intervient dans des localités du Sud au Nord du Bénin et a mis en place un plan d'Action Carbone dont les objectifs sont la plantation de palétuviers dans le site Ramsar 1017 et la promotion de foyers améliorés autour des parcs nationaux. D'autre part, les actions menées pour l'essor de l'économie locale sont variées: construction d'écologie, réhabilitation de fermes, aménagement d'écomusée, construction de camping, hébergement chez l'habitant et tant d'autres.

❖ HEN-MPOANO, Ghana

Hen Mpoano est une organisation à but non lucratif légalement enregistrée au Ghana depuis 2013. Entre 2009 et 2013, Hen Mpoano intervenait en tant que Centre de Ressources Côtières (CRC) du Ghana, affilié au CRC de l'université de Rhode Island, USA. Pendant cette période, nous avons conduit la mise en oeuvre de l'initiative Integrated Coastal and Fisheries Governance (ICFG), financée par l'USAID, dans l'ouest du Ghana. Nous avons fourni un appui technique et

politique aux communautés côtières, aux groupes de la société civile, aux autorités, aux institutions gouvernementales et au secteur privé, pour assurer une gestion inclusive et intégrée des côtes et des écosystèmes marins. Notre objectif est de collaborer et de construire de partenariats avec les institutions locales et internationales afin de permettre une gouvernance durable des écosystèmes marins et côtiers, à travers un renforcement de capacités approprié.

❖ IH.SM, Madagascar



L'IH.SM est un institut supérieur de formation et de recherche en matière de Pêche et de l'Aquaculture, d'Environnement marin et littoral. Il est chargé de la formation des étudiants de niveau Licence, master et Doctorat. Il peut assurer également des formations professionnelles selon les besoins des entreprises. Mise à part son programme de recherche, l'IHSM effectue également des consultations de recherche selon les besoins des utilisateurs.

Les activités de formation et de recherche sont coordonnées par une équipe permanente composée de 4 Professeurs Titulaires et 23 Docteurs nationaux et des assistants techniques étrangers. Les recherches sont orientées en 4 thématiques: Environnement marin et littoral, Gestion des ressources aquatiques, Aquaculture et Biotechnologie et Valorisation des ressources. Les résultats des recherches sont utilisés dans le développement et la gestion du secteur de la pêche et de l'aquaculture à Madagascar.

❖ WWF, Madagascar



WWF est l'une des organisations de protection de la nature les plus connues au monde, présente dans plus de 80 pays. Son objectif est d'arrêter la dégradation de l'environnement de la planète, et de construire un avenir où les êtres humains vivent en harmonie avec la nature. A Madagascar, WWF travaille depuis plus de 50 ans pour protéger la biodiversité exceptionnelle de l'île, aux côtés des acteurs locaux, afin de développer ensemble des solutions durables pour la nature et pour l'homme. WWF Madagascar oeuvre à travers 4 domaines d'intervention: (1) Sécuriser les zones prioritaires de conservation, (2) Promouvoir des moyens de subsistance durables afin de renforcer la résilience des communautés, (3) Promouvoir une production durable dans les secteurs économiques clés, (4) Promouvoir une meilleure gouvernance environnementale.

A.2. Composition de la délégation accueillante

- Kinomé (membre du comité de coordination du projet EU-M)
- ADG (membre du consortium UNI4COOP)

L'ensemble des membres du collectif 5 Deltas a accueilli les participants durant l'atelier.

En particulier les organisations suivantes, qui ont accueilli les participants sur leurs sites d'intervention et partager leurs initiatives sur le terrain :

- Le Partenariat (Sénégal)
- Nebeday (Sénégal)
- APIL (Sénégal)
- TARUD (Gambie)
- Kart (Gambie)

B. Les objectifs du voyage d'étude

L'objectif de ce voyage d'étude était de permettre l'échange sur les bonnes pratiques et expériences entre acteurs de développement des mangroves béninois, togolais, malgaches, sénégalais, ghanéens et gambiens.

De manière plus spécifique, ce premier voyage d'étude visait à :

- Faire découvrir sur le terrain des expériences sénégalaises et gambiennes pour la préservation et la valorisation des mangroves
- Mettre en lien des acteurs de différents contextes, créer les premiers échanges et discussions
- Capitaliser les outils des participants et enrichir la boîte à outils de Gestion Equitable, Participative et Durable (GPED) des territoires de Mangroves.

Le voyage d'étude s'est organisé en deux temps. Les participants ont d'une part visité des initiatives de préservation et de gestion durable des ressources de mangroves au Sénégal et en Gambie, afin de voir directement sur le terrain et d'échanger avec les différents acteurs. D'autre part les participants du voyage d'étude ont participé à l'atelier du collectif 5 Deltas afin de partager leurs propres outils, d'apprendre de ceux des autres, et de contribuer et d'enrichir la boîte à outils pour la GPED des territoires de Mangrove.

Les attentes des participants vis-à-vis du voyage d'étude :

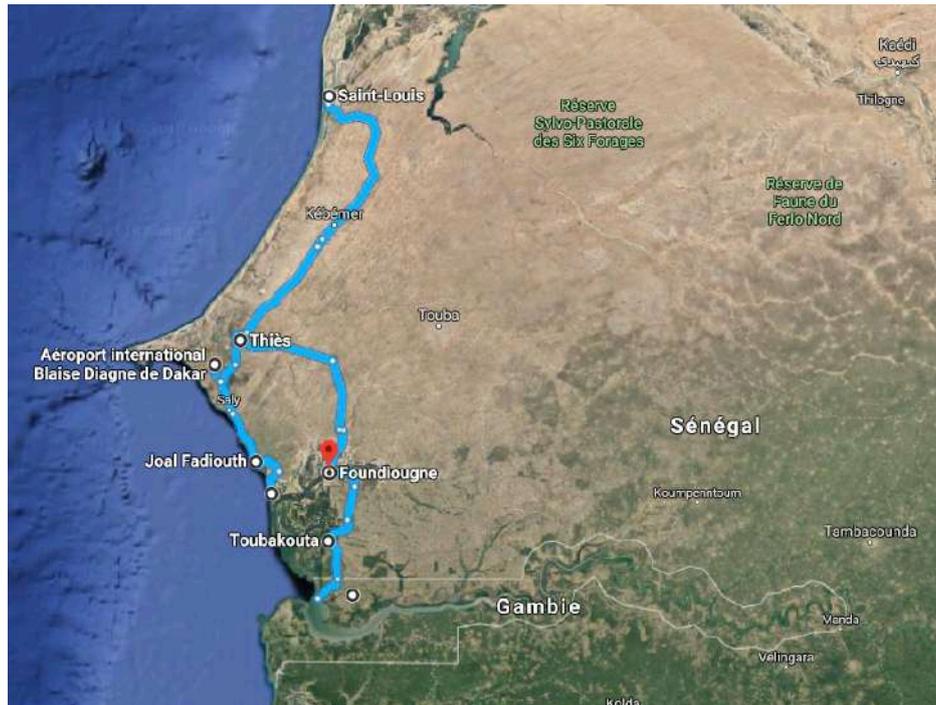
- Découvrir les initiatives existantes pour la gestion durable des mangroves dans les contextes sénégalais et gambiens
- Comprendre la démarche de capitalisation et comment elle permet de mettre en œuvre une gestion durable des mangroves
- Apprendre sur la boîte à outils GPED des territoires de Mangroves et y contribuer
- Capitaliser les outils existants et les transmettre auprès des acteurs de terrain
- Lier les approches communautaires et scientifiques
- Apprendre des approches de chacun, discuter des problèmes rencontrés, voir ce qui marche, pour pouvoir répliquer les bonnes pratiques
- Apporter son expérience, et contribuer à l'amélioration des outils de chacun

De manière générale les participants souhaitent apprendre des initiatives de chacun, mais aussi apporter leur expérience afin d'enrichir et d'améliorer les outils présentés, et utiliser les leçons apprises pour diffuser et répliquer les bonnes pratiques dans leur propre contexte. **Le partage et la diffusion sont des attentes fortes du voyage d'études.**

C. Agenda du voyage d'étude

Lundi 19 mars 2018 : voyage et accueil des participants	
15h25	Arrivée des participants à l'aéroport de Dakar (DSS)
16h30	Voyage vers Joal et accueil par le président de l'Aire Marine Protégée de Joal
<i>Nuit à Joal</i>	
Mardi 20 mars 2018 : visite de terrain dans le delta du Saloum	
Matin	Visite de l'AMP de Joal
Après-midi	Trajet de Joal à Saint Louis
Soirée	Accueil sur le lieu de l'atelier 5Deltas, et présentation des participants
<i>Nuit à Saint-Louis</i>	
Mercredi 21 mars 2018 : journée de travail sur les outils (atelier 5 Deltas)	
Matin	Présentation des canevas de capitalisation d'outils Présentation des outils du 5Deltas
Après-midi	Présentation d'un outil par participants au voyage d'étude Enrichissement de la boîte à outils
<i>Nuit à Saint-Louis (Campement des écogardes)</i>	
Jeudi 22 mars 2018 : visites terrain et travail sur les outils (atelier 5 Deltas)	
Matin	Projection du film réalisé par Le Partenariat Visite des actions mises en œuvre par l'ONG Le Partenariat en collaboration avec les collectivités territoriales : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation expérience du GIE des écogardes à Gandiol et les écogardes de Saint-Louis ; • Visite de quelques activités et projets à Gandiol
Après-midi	Trajet vers Toubacouta
<i>Nuit à Toubacouta</i>	
Vendredi 23 mars 2018 : Visites du delta du Saloum	
Matin	Visites des actions mises en œuvre par l'ONG Nebeday
Après-midi	
<i>Nuit à Toubacouta</i>	
Samedi 24 mars 2018 : Visites du delta du fleuve Gambie	
Matin	Trajet vers la Gambie Visites des actions mises en œuvre par les ONG FFHC, TARUD & ADWAC
Après-midi	Trajet vers Foudiougne
<i>Nuit à Foudiougne</i>	
Dimanche 25 mars 2018 : Visites du delta du Saloum	
Matin	Visites des actions mises en œuvre dans les îles du Foundiougne avec l'ONG APIL
Après-midi	Bilan des visites terrain et apports pour la boîte à outils
<i>Nuit à Foundiougne</i>	
Lundi 26 mars 2018 : Trajet DSS et retour	
Matin	Trajet vers l'aéroport de Dakar (DSS)
15h25	Vol retour
16h30	

Carte des déplacements du voyage d'étude EU-M



II/ CONTENU DES VISITES

A. Jour 1 : Visite de l'AMP de Joal Fadiouth

Délégation accueillante : Karim SALL, président de l'AMP (partenaire de NEBEDAY) et pêcheur

Lieu : Joal, Sénégal

Objectif de la visite : Découverte d'une AMP organisée en gouvernance partagée entre l'Etat et les populations.

Programme de la visite :

- Présentation de l'AMP par Karim SALL
- Visite des sites de reboisement et présentation du processus
- Rencontre avec l'équipe chargée du suivi écologique
- Déjeuner et partage avec Karim

Résumé de la visite

L'AMP de Joal Fadiouth, créée en 2004, couvre une superficie de 174 km². Située dans la région de Thiès, elle est distante de Dakar de 114 km au Sud. L'AMP abrite un important réseau de mangroves (402 ha dont 70% ont été reboisés ces 15 dernières années), et plusieurs espèces protégées (tortues, lamentins, oiseaux migrateurs...) et constitue la zone de reproduction pour les poissons. L'AMP constitue un intérêt économique, environnementale et culturel très fort pour la région. La gestion de l'AMP est organisée en gouvernance partagée entre l'Etat et les populations. Plusieurs organes de gouvernance regroupant les différentes parties prenantes assurent une gestion collaborative.

Activités mises en place : surveillance, suivi écologique, activités de reboisement, éducation environnementale, promotion d'activités génératrices de revenus.

La visite a permis aux participants de comprendre le processus de gouvernance partagé et l'organisation de la gestion mis en œuvre dans l'AMP, et également d'observer sur le terrain les activités de reboisement.



Leçons apprises :

- L'importance de l'organisation des communautés autour du reboisement.
- L'importance de l'ancrage institutionnel -> Les ONG, institutions, organisations de recherche travaillent de façon connectée.
- Un élément fédérateur, proche des communautés, comme Karim Sall est essentiel pour faire travailler les gens ensemble.
- L'efficacité de la patrouille de surveillance
- La mobilisation à la fois de la communauté et de l'administration sénégalaise
- Les participants ont été marqués par l'efficacité de l'organisation et de la gestion de l'AMP et désireux de capitaliser l'expérience sur **l'organisation**, le suivi, et la surveillance.

Recommandations :

- Laisser plus d'espace entre les plantations, faire du reboisement un moyen de restaurer un écosystème, en permettant aux poissons de s'y reproduire.
- Essayer le reboisement d'Avicennia par pépinières en attendant 6 mois (au lieu de 4) avant de replanter.

B. Jour 2 : Participation à l'atelier 5 deltas

(Cf III/ ATELIER D'ECHANGES 5 DELTAS & UNI4COOP)

C. Jour 3 : Visite de terrain sur la langue de Barbarie

Délégation accueillante : Le Partenariat

Lieu : Saint-Louis, Sénégal

Objectif de la visite : Découverte des actions mises en œuvre par l'ONG Le Partenariat en collaboration avec les collectivités territoriales

Programme de la visite :

- Accueil dans les bureaux du Partenariat
- Projection du film réalisé par le Partenariat
- Présentation expérience du GIE des écogardes à Gandiol et les écogardes de Saint-Louis
- Visite d'une unité de biogaz sur la langue de Barbarie (valorisation des déchets halieutiques)



Figure 1 : Visite d'une unité de biogaz

Résumé de la visite

Approche du Partenariat :

- Intégrer la préservation de la mangrove dans les politiques publiques pour garantir sa durabilité
- Travaille avec l'Agence Régionale de la Développement (ARD) qui accompagne les collectivités dans la mise en œuvre des projets -> intervient pour pérenniser l'activité auprès des communautés, harmonise les interventions et initiatives des collectivités locales e matière de développement local
- La protection de la mangrove passe par l'implication des élus : mise en relation des communautés avec les services des eaux et forêts, la gendarmerie, etc...
- Travail de communication à faire pour que les programmes macro appuient les initiatives locales

Parc national de la langue de Barbarie :

- Ecosystème maritime lagunaire et terrestre
- 2 000 ha, 148 espèces
- Les gestionnaires du parc sont conscients de l'importance du reboisement, mènent des activités de sensibilisation et de reboisement avec les populations
- La création de la brèche en 2003 pour lutter contre les inondations a eu des effets néfastes sur les mangroves, les populations et l'économie, et constitue une menace aujourd'hui pour le parc.
- Besoins de reboisement de rhizophora mais aussi d'avicennia dans les zones de tannes.

D. Jour 4 : Visite des actions mises en œuvre par l'ONG Nebeday

Délégation accueillante : Jean GOEPP, directeur de l'ONG NEBEDAY

Lieu : Toubacouta, Sénégal

Objectif de la visite : Découverte des activités de protection, de gestion et de valorisation des ressources naturelles de la Réserve de Biosphère du delta du Saloum (RBDS)

Programme de la visite :

- Présentation de Nebeday par Jean Goep
- Visite en pirogue des mangroves de la RBDS
- Visite du campement écotouristique du comité de gestion communautaire du Bamboung
- Visite de la forêt à gestion communautaire de Djilor et découverte des activités d'exploitation durable de bois
- Rencontre avec des transformatrices de charbon de paille
- Dîner et visionnage des films de Nebeday (outil cinéma-débat)



Figure 1 : Zones de mangroves préservées

Résumé de la visite

La visite a permis aux participant de découvrir un site où la mangrove a été préservée et n'est pas encore touchée.



Figure 2 : Campement écotouristique



Figure 3: Transformation de charbon de paille

E. Jour 5 : Visite du delta du fleuve Gambie et des actions mises en œuvre par les ONG Kart et TARUD

Délégation accueillante : ONG Kart et TARUD

Lieu : Kartong, Gambie

Objectif de la visite : Partage d'expérience avec les praticiens gambiens et découverte des activités de valorisation des ressources de mangrove (ostréiculture écologique)

Programme de la visite :

- Présentation des activités de Kart et TARUD
- Visite d'un groupement de femmes productrices d'huîtres

Résumé de la visite

Les ONG TARUD et Kart travaillent ensemble dans la région de Kombo, sur la gestion de la mangrove du fleuve Gambie, frontière entre la Gambie et la Casamance. Depuis 2015, un projet accompagne les femmes des communautés sénégalaises et gambiennes bordant le fleuve, afin de développer des stratégies communes d'utilisation durable des ressources de la mangrove. Les participants ont ainsi rencontré un groupe de femmes, dans la culture écologique d'huîtres.



Figure 1 : Echanges entre les participants et le GIE des productrices d'huîtres

F. Jour 6 : Visite du delta du Saloum avec APIL

Délégation accueillante : ONG APIL

Lieu : Foundiougne, Sénégal

Objectif de la visite : Découverte des activités de restauration et de valorisation des mangroves dans le delta du Saloum, en particulier le développement de parcs à huîtres.

Programme de la visite :

- Visite des sites de reboisement
- Visite des parc ostréicoles
- Rencontre avec le GIE de des femmes Baout et découverte des outils développés par APIL (bottes & gants, panier de Moundé, etc)
- Découverte des foyers améliorés banco

Résumé de la visite



Figure 2: Visite des sites de reboisement



Figure 2 : Echanges entre les partenaires d'accueil et les participants sur les techniques de reboisement



Figure 3 : Présentation des parcs ostréicoles



Figure 4 : Présentation des différents outils développés par APIL

III/ ATELIER D'ÉCHANGES 5 DELTAS & UNI4COOP

Le collectif 5 Deltas a organisé du 20 au 22 mars 2018 un atelier à Gandiol, au Sénégal, dans le cadre du projet DEMETER. Les participants du voyage d'étude EU-M, ont été conviés à participer à l'atelier et à contribuer à la construction de la boîte à outils. Les membres du collectif 5 deltas et les participants du voyage d'étude EU-M se sont retrouvés le 21 mars à Gandiol pour mettre en commun leurs expériences de préservation et de gestion des mangroves.

Les objectifs de cette journée étaient :

- Mettre en lien les différents réseaux : le collectif 5 deltas et les partenaires du consortium UNI4COOP
- Présenter et améliorer la méthodologie de la construction de la boîte à outils
- Echanger sur les bonnes pratiques des différents praticiens

Programme de l'atelier :

Mercredi 21 mars 2018 : journée de travail sur les outils	
9h	Tour de table d'accueil des acteurs béninois, ghanéen, et malgaches Présentation du collectif 5Deltas (dont projet Demeter), du collectif 5Deltas Golfe du Bénin (par Agbo Zegue), du voyage d'études (projet EU-M)
9h30	Méthodologie de la boîte à outils 5Deltas Présentation d'un exemple d'outils : Le Partenariat
10h30	Propositions d'améliorations de la méthodologie de la boîte à outils
11h15	<i>Pause</i>
11h45	Présentation des outils des béninois, ghanéen, et malgaches (x3)
13h	<i>Déjeuner</i>
15h	Présentation des outils des membres du collectif 5 deltas : APIL, COSPE
16h	Présentation des outils des béninois, ghanéen, et malgaches (x2)
17h	<i>Pause</i>
17h30	Mise en actions du collectif 5 deltas : ramassage des déchets sur la plage

A. Contexte et présentation des différents réseaux créés

A.1. Le collectif 5 Deltas

- Initié en 2013 avec l'envie de travailler ensemble, de créer un espace d'échange et d'harmoniser les pratiques
- Une communauté de praticiens avec un intérêt commun (l'accompagnement des populations dans la gestion et la valorisation durables des espaces de mangroves) et avec une volonté d'approfondir leurs connaissances et leur expertise en échangeant de manière régulière.
- 13 organisations avec 50 années d'expérience en cumulé.
- **L'expérience du collectif 5Δ**
 - **2015 – 2016** : Partage d'expérience, atelier de concertation
 - **2016-2017** : Développement de projets (MAVA, CERAM-AO, FED/UICN, Fondation DOB/UICN, DEMETER)

- **2017** : Accord de l'UE pour le Projet DEMETER (2017 – 2020) -> création d'une boîte à outil

A.2. Le collectif des deltas du Golfe du Bénin

En février 2018, les membres du 5Deltas Golfe du Bénin se sont réunis à Lomé pour la création de ce 2^{ème} groupe 5Deltas, rassemblant des acteurs du Togo, Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire et Nigéria (dont les ONG Agbo Zegue, Hen Poano et Eco-Bénin, participant au voyage d'étude). ULB-Coopération, membre du consortium UNI4COOP est également membre du collectif des deltas du Golfe du Bénin.

- La présente rencontre a permis de mettre en lien et de rapprocher les 2 collectifs.

A.2. Le projet EU-M

Le projet EU-M porté par UNI4COOP contribue à la dynamique du 5Deltas en appuyant :

- les échanges avec des praticiens togolais, béninois, ghanéens et malgaches. Organisation de 3 voyages d'études (au Sénégal/Gambie en mars 2018, puis à Madagascar et au Togo/Bénin).
- l'élaboration de la boîte à outils pour la GPED des territoires de mangrove, en l'enrichissant avec des expériences du Togo, du Bénin, du Ghana et de Madagascar.
- La contribution de scientifiques à la revue de la boîte à outils 5Deltas.
- Certains membres du collectif (à définir) participeront aux prochaines visites d'échanges à Madagascar et au Togo.

B. Méthodologie de construction de la boîte à outils

B.1. Définitions

Outil : Un outil est une technique, une approche ou une méthodologie qui contribue à la gestion et la valorisation des espaces de mangroves de manière participative équitable et durable (GPED). Il s'agit donc d'un savoir-faire formalisé, sous la forme d'un mode opératoire, qui contribue à la GPED.

Boîte à outils : La boîte à outils 5Δ est un ensemble de supports techniques et méthodologiques, de documents utiles et de supports de communication décrivant la démarche dans le but de faciliter l'appropriation des bonnes pratiques de GPED par les communautés locales.

B.2. Objectifs de la boîte à outils

L'objectif principal de la boîte à outils est de mettre à disposition de tous un ensemble d'outils permettant d'accompagner les populations dans leurs activités de gestion et de valorisation des ressources de la mangrove.

Elle vise également à :

- Faire l'inventaire des expériences et du savoir-faire des membres du Collectif 5 Deltas
- Mettre en commun et partager nos savoir-faire
- Diffuser les bonnes pratiques de GPED auprès de la société civile

A qui est-elle destinée ?

- Organisations de la société civile (utilisateurs prioritaires)
- Les opérateurs de terrain
- Les membres du collectifs 5 deltas
- *Elargir ensuite aux autorités et gouvernements*

B.3. Les étapes méthodologiques

#	Etapes	Contenu	Date
1	Identifier les outils pertinents	Réalisation d'une tournée de terrain ; identification des savoir-faire pouvant être formalisé en outils	Décembre 2017 – Février 2018
2	Créer une typologie d'outils	Typologie par thème ; par utilisateur	Février 2018
3	Proposer et Valider un canevas type « Fiche Outil »	Méthodologie et canevas	7 Mars (proposition) ; 21 mars (validation)
4	Renseigner les fiches outils pour un échantillon d'outils	Identification de 5 outils ; renseignement des outils par la cheffe de projet en lien avec les partenaires.	5 au 15 Mars 2018
5	Partager 2 à 3 exemples de fiches outils et recueil des améliorations à apporter	5 minutes de présentation lors de l'atelier de mars ; échanges constructifs pour améliorer le contenu des fiches outils	21 mars 2018
6	Enrichir avec les outils de la Gambie et des pays partenaires UNI4COOP	Organiser 1 journée de travail pour les gambiens Faire partager les partenaires UNI4COOP	Début avril 2018 21 mars 2018
7	Renseigner les fiches outils pour les autres outils	Chaque membre complète 1 à 2 fiches outils.	Avril et mai 2018
8	Consolider les différents outils complets reçus	La cheffe de projet compile les fiches outils reçues et vérifie qu'elles sont complètes	juin 2018
9	Mettre en forme les outils	Un(e) spécialiste en marketing (donner envie de se plonger dans la boîte à outils) met en forme.	Juillet /sept 2018

B.4. Présentation du canevas « fiche outil »

Cette « fiche outil » permet de collecter, dans un format harmonisé, les informations décrivant un outil de gestion participative équitable et durable (GPED). Elle est structurée en 4 parties, sous forme de tableaux, détaillés en annexe.

- 1) **Identification de l'expérience** : Après avoir identifié et sélectionné l'outil pertinent, il s'agit de dégager les spécificités et déterminer les éléments de base qui font l'identité de l'outil à capitaliser.
- 2) **Description de l'expérience** : Cette étape est une description détaillée des activités menées. Cette phase revient donc sur toutes les actions entrant dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérience, les résultats atteints, mais aussi les effets inattendus. Elle aborde également les difficultés, les contraintes et les obstacles rencontrés.
- 3) **Analyse de l'expérience** : il s'agit de proposer une analyse des impacts de l'expérience. Cette analyse est très utile pour la diffusion de l'outil car les futurs utilisateurs pourront prendre en compte ce retour d'expérience dès le démarrage de la mise en œuvre l'outil.
- 4) **Format de l'expérience** : il s'agit de préciser le format le plus adapté au partage et à la diffusion de cette expérience.

Ce canevas permet d'avoir une base commune rassemblant l'ensemble des informations. Une forme vulgarisée, adaptée à chaque outil, sera proposée pour la diffusion.

- *Les participants du voyage d'étude ont déjà rempli pour un ou deux outils le premier canevas : identification de l'expérience (cf Annexe)*

B.5. Commentaires sur la méthodologie

L'approche méthodologique a été validée par les membres du collectif. Quelques commentaires :

- **Destinataires**
 - Ajouter dans les tableaux de liste des outils, à quels destinataires ils s'adressent.
 - La première version de la boîte à outil est destinée aux OSC et opérateurs de terrain, il serait intéressant d'élargir aux autorités et gouvernements. (Ne pas être trop exclusif dans les utilisateurs de la boîte à outils).
- **Nombre d'outils**

Il est prévu entre 10 et 12 outils pour diffuser la Boîte à outils. La boîte à outils est évolutive et ce sera enrichie, complétée au cours du temps.
- **Format** :

Le canevas servira de base commune pour l'analyse des outils, mais il est nécessaire de trouver une forme diffusable : utilisation de fiches technique pour chaque outil ainsi que

d'autres formats adaptés. L'outil vidéo est très parlant. Le travail sur le format des outils fera partie du prochain atelier 5 deltas (mai 2018).

- **Contenu :**

Bien faire apparaître les problèmes et difficultés rencontrées dans les tableaux, afin que ceux qui veulent répliquer l'outil puissent anticiper les effets.

C. Présentation des outils des membres du 5 Deltas

C.1. Le Partenariat : Approche territoriale de gestion de la Mangrove par les Collectivités Locales

Cet outil vise à une gestion durable, intégrée et planifiée de la mangrove de Saint-Louis et de sa biodiversité par les partenaires locaux et notamment les collectivités locales en concertation avec les populations. Il se base sur une approche locale et le développement local participatif à travers la mise en place d'instances spécifiques (cadre de concertation Départementale pour la sauvegarde la mangrove, comité technique de suivi, unité de gestion du programme). *(cf canevas détaillé en annexe)*

C.2. Formation de groupes ressources, COSPE (Sénégal)

COSPE accompagne la formation de « groupes ressources », essentiellement féminins. Cet outil permet d'accompagner les femmes qui souhaitent travailler et peu s'appliquer à tout sujet, dont la préservation et la valorisation des mangroves.

- Les groupes ressources bénéficient de l'alphabétisation, et aident beaucoup sur le plan social
- Demande de crédits auprès des institutions
- Microcrédits accordés aux femmes et gérés par les femmes elle-même, remboursés à un taux très faible
- Permet aux femmes de développer des AGR (telles que la vente de crevettes)
- Renforce l'engagement des femmes
- Il reste des difficultés pour la tenue des comptes, car les sessions de formation sont trop courtes

C.3. Présentation des outils de préservation et de conservation des ressources de mangrove, APIL (Sénégal)

APIL a présenté plusieurs de ses outils de préservation et de conservation des ressources de mangrove.

1. Diffusion des foyers améliorés : le foyer Banco

- L'utilisation des foyers permet de réduire la consommation énergétique en bois et améliore le cadre de vie des ménages (le foyer banco réduit la consommation de bois au tiers)
- APIL a mis en place des comités de gestion des foyers améliorés et formé des membres de ces comités sur les techniques de fabrication des foyers banco

- Appuie la facilitation de l'acquisition des foyers par les ménages
2. Mise en place de parcs ostréicoles
 3. Renforcement des mesures de sécurités lors de la collecte de coquillage
 - Fabrication des équipements appropriés (gants et de bottes) pour aller en mer à partir de vêtement recyclés
 4. Utilisation d'un panier sélectif : le panier de moundé
 - Le panier de Moundé permet de trier les coque afin de récupérer que celle qui sont exploitables
 - Mise en place d'aires d'ensemencement ou les petites coques sont laissées pour se développer
 5. Outils de sensibilisation : le pagne imagé

D. Présentation des outils des membres du voyage d'étude EU-M

Chaque participant du voyage d'étude a présenté l'un de ses outils durant l'atelier 5 deltas.



D.1. Organisation de la gestion du système lagunaire au Togo (Agbo Zegue)

Cf détail de l'outil en annexe

Présentation de l'outil

L'outil a été développé dans le cadre du projet de création de la Réserve de Biosphère Transfrontière de Mono entre le Bénin et le Togo financé par la Coopération Allemande (GIZ) afin de mettre en place un dispositif de gestion durable de ressources naturelles dans le système lagunaire du Togo.

Objectifs de l'outil:

- Mettre en place une structure de gouvernance locale des ressources

- Élaborer et valider avec l'ensemble des parties prenantes des règles d'utilisation des ressources naturelles.
- Assurer le suivi écologique et la surveillance des ressources du système lagunaire.

Leçons apprises :

- Les RN ne pourront être bien gérées que par les communautés locales elles-mêmes

Discussion

- Important que les populations participent, besoin également de les encadrer par les administrations et les scientifiques.
- Intérêt de combiner la connaissance locale et la connaissance scientifique
- L'intériorisation par les communautés locales est fondamentale.

D.2. La sacralisation des mangroves (Eco-Benin)

Cf détail de l'outil en annexe

Présentation de l'outil

La sacralisation est une cérémonie rituelle, pratique consistant à conserver la ressource halieutique pour une pêche durable. Au sud du Bénin, lorsque la divinité « Zangbéto » appelée communément gardien de nuit sort en plein jour, cela revêt d'une importance capitale. Cette divinité est mise au cœur des processus de conservation de la réserve de Biosphère Bouche du Roy.

Objectif de l'outil :

- La sacralisation est initiée pour garantir et compléter à partir des valeurs endogènes, les normes et prescriptions inscrites au titre de la convention de gestion de l'ACCB Bouche du Roy.

Approche :

- Contribution des valeurs endogènes respectées et des craintes par les populations à la gestion des ressources naturelles
- Les cultes et divinités se concertent alors pour faire intégrer dans les noyaux centraux à protéger une marque de la divinité. Ce qui symbolise que l'espace est sous la surveillance de la divinité zangbéto et quiconque enfreint aux règles aura affaire à la divinité zangbéto. S'agissant donc d'une divinité, contourner les règles reste donc difficile même pour les acteurs qui ont en charge la mise en œuvre des conventions préalablement établies

Discussion

- Intéressant d'utiliser les traditions comme levier compréhensible pour les populations. Besoin d'intégrer les croyances dans nos approches.
- Applicable dans d'autres contextes (Casamance)

- Depuis la mise en œuvre du projet (2014), il n’y a pas eu d’infractions. Les villageois se surveillent et personne n’enfreint les règles instaurées.
- Comparaison avec le delta du Saloum : Les migrations affaiblissent les traditions et les croyances. Besoin d’accompagner ce dispositif avec des mesures de sanction.
- Reboisement par pépinières au Bénin : pas de topographie avec un niveau de l’eau stable. Les rhizophoras entourent les terres, et les avicennias au milieu. Si les plantes ne sont pas résistantes, le courant l’emporte -> préparation des pépinières et transplantation après 4-6 mois.

D.3. SIG Participatif pour le suivi des écosystèmes de mangroves, (Hen Poano - Ghana)

Cf détail de l’outil en annexe

Présentation de l’outil

Objectifs de l’outil :

- Utiliser le SIG participatif pour impliquer les communautés dans les actions de conservation des écosystèmes

Activités :

- Cartographie des connaissances locales (Première étape sur carte papier)
- Formation pour l’utilisation des GPS
- Cartographie GPS avec les communautés
- Développement de la carte et validation. (Comparaison avec la carte papier et constat qu’ils ont moins de ressources qu’ils pensaient)
- Diffusion
- Mise en œuvre des activités de conservation (plantations de mangroves, développement d’AGR, etc...)

Discussion

- Questions de réglementation ? La réglementation dépend du pays, et souvent n’existe pas. Beaucoup de contraintes pour obtenir la permission de faire voler ses drones (altitude limitée, certification du drone, du pilote, information de populations, etc.)
- Coût élevé : drone + logiciel de traitement des données + bon ordinateur
- *Cet outil a beaucoup inspiré les participants de l’atelier*

D.4. Processus de transfert de gestion des forêts de mangroves aux communautés locales (WWF – Madagascar)

Cf détail de l’outil en annexe

Présentation de l'outil

Dans le paysage de Manambolo Tsiribihina, à Madagascar, WWF met en œuvre des transferts de gestion des forêts de mangrove aux communautés locales, afin de palier à l'insuffisance des ressources étatiques et ainsi améliorer la gestion et la résilience des forêts de mangroves.

Objectifs de l'outil :

- Une bonne Gouvernance environnementale et une meilleure gestion des ressources naturelles assurée par les communautés locales.
- Maintien du capital naturel dans le paysage pour contribuer au développement économique et le bien-être social des communautés locales.

Approche

- Implication/responsabilisation des communautés locales
- Inclusion de tous les Parties prenantes et les Partenaires clés
- Approche basée sur les droits humains et la promotion de l'aspect Genre

Discussion

- Un des outils de gestion sur lequel travaille WWF est la valorisation des ressources via l'écotourisme -> intéressant pour l'initiative 5 deltas.

D.5. Formation des Gestionnaires et Aires Protégées Marine et Côtières (IHSM, Madagascar)

Cf détail de l'outil en annexe

Présentation de l'outil

Lors de la conférence internationale à Durban sur la biodiversité en 2003, Madagascar s'est engagée à tripler la surface de ses aires protégées afin de pouvoir conserver sa biodiversité. La réalisation de cet engagement nécessite la disposition du personnel qualifié afin de pouvoir les gérer, or il n'existe pas à Madagascar des institutions qui dispensent des formations spécialisées en gestion des aires protégées. IHSM met en place une formation professionnelles afin de répondre aux besoins du secteur en formant des cadres spécialisés directement dans le domaine de la gestion des aires protégées marines et côtières.

Objectifs de l'outil :

- Participer à la politique de la gestion et de la conservation des ressources naturelles
- Formation de 37 Managers et 28 Techniciens supérieurs en Aires Protégées Marines et Côtières pendant trois ans

Approche

- Réalisation conjointe de l'action (MNP et IHSM)
- Formation spécialisée uniquement sur les AP; priorisant les parties pratiques
- Stage pratique de 3mois (stage pré-professionnel)
- Approche participative des apprenants (technique d'enseignement actif)

Discussion

- Pour l'instant cette formation n'a eu lieu qu'avec des gestionnaires malgaches, mais possibilité d'envoyer des gestionnaires d'ailleurs pour suivre cette formation.

IV/ LECONS APPRISES & RECOMMANDATIONS

A. Bilan du voyage d'étude & leçons apprises

Ce voyage d'étude a permis l'échange et le partage d'expériences entre des acteurs œuvrant pour la préservation de la mangrove dans des pays et contextes différents. Ainsi des praticiens béninois, togolais, ghanéens, malgaches, sénégalais et gambiens, ont pu échanger sur eux et sur leur pratique pendant 6 jours, dans un contexte informel. Ces partages et rencontres leur ont permis de se rendre compte des différents enjeux dans chaque pays.

Il en résulte également **un lien entre les différents participants, qui facilitera les futurs échanges** et permettra de continuer de travailler ensemble sur la capitalisation des outils, leurs diffusions, leur mise en application.

De plus, ce voyage d'étude et la participation à l'atelier du collectif 5 deltas, a permis de **lancer la dynamique d'échange entre les différents collectifs / réseaux**. Les participants du voyage d'étude ont d'ailleurs exprimé leur volonté de poursuivre la phase de concrétisation des outils avec le collectif 5 deltas.

Ces visites ont permis aux participants de **découvrir de nombreuses expériences** de gestion et de valorisation des mangroves, faisant naître quelques idées de répliation chez les uns et les autres (développement d'activités ostréicoles au Bénin, etc.)

Les participants retiennent notamment :

- L'importance du leadership des femmes dans les projets visités
- Le facteur de réussites majeur est l'implication des gens dans les initiatives

En outre, les participants ont appris des initiatives visitées, mais aussi apporté leur contribution pour améliorer celle-ci. Le voyage d'étude s'est déroulé dans une **dynamique d'échange réciproque**.

B. Recommandations

Les participants ont proposé quelques recommandations en vue de l'organisation du prochain voyage d'études à Madagascar :

1. Pour chaque visite de terrain, bien cibler un outil en particulier, montrer des outils originaux et innovants.
2. Impliquer les participants dans l'élaboration de programme de visite. Leur proposer un agenda détaillé en amont du voyage afin qu'ils puissent faire leurs retours et partager leurs domaines d'intérêt prioritaires.
3. Bien prendre en compte les temps de déplacement, et limiter les longs trajets.
4. Il est important de maintenir une journée en salle, en modifiant le format des présentations, afin qu'elles soient plus courtes, et laissent plus de temps aux échanges
5. Prévoir des visites plus courtes et conserver du temps d'échange et de partage pour construire la boîte à outils

V/ PROCHAINES ETAPES

Ce premier voyage a permis de créer le lien entre les participants et d'impulser la dynamique d'échange. Il sera poursuivi par deux autres voyages d'étude à Madagascar (septembre 2018) et au Togo (janvier 2019).

En amont du prochain voyage d'étude à Madagascar, les participants poursuivront la formalisation de leurs outils en utilisant les canevas proposés par le collectif 5 deltas, et identifieront le format le plus adapté pour la diffusion.

De plus les participant béninois, togolais, et ghanéens, prévoient l'organisation d'un atelier avec l'ensemble des membres du collectif des deltas du Golfe du Bénin afin de partager l'expérience acquise lors de ce voyage d'étude et de prendre leurs attentes et recommandations pour le second voyage d'étude.

A. Voyage d'étude Madagascar

Objectifs du voyage d'étude à Madagascar :

- Découverte des expériences malgaches sur le terrain
- Partage de la boîte à outils

Les participants malgaches membres de IHSM et WWF, sont partants pour organiser les prochains voyages d'étude en collaboration avec Louvain-Coopération, représentant d'UNI4COOP à Madagascar.

Remarques pour l'élaboration du programme de la visite d'échange :

- Faire découvrir des spécificités du contexte à Madagascar
- Expériences à partager : actions de conservation sur les récifs coraliens, algues rouges

Chronogramme :

Mai 2018 : Identification des participants au voyage d'étude (sélection des membres du collectif 5 deltas participants lors du projet atelier)

Début Juin 2018 : Organiser un atelier de concertation entre Louvain Coopération, IHSM et WWF pour décider des sites à proposer

Fin juin 2018 : Proposer un programme détaillé aux participants du voyage d'étude

Juillet et août : organisation de la logistique

Septembre 2018 : Voyage d'étude

B. Voyage d'étude au Togo & organisation d'un colloque scientifique

Objectifs du voyage d'étude au Togo :

- Découverte des expériences togolaises et béninoises sur le terrain
- Organisation d'un colloque scientifique (à confirmer après la rencontre académique du 19/04)

ANNEXES

A/ Outils des membres UNI4COOP partagés durant l'atelier 5 deltas

A.1. Organisation de la gestion efficace du système lagunaire du sud Togo – Agbo Zegue

Identification de l'expérience		
Nom de l'expérience	<i>Organisation de la gestion efficace du système lagunaire du sud Togo</i>	
Zone/ lieu Système lagunaire du Togo qui comprends: le lac Togo, le lac Zowla, le lac Boko et le Chenal de Gbaga	Dates et durée	Type
Contexte	L'outil a été développé dans le cadre du projet de création de la Réserve de Biosphère Transfrontière de Mono entre le Bénin et le Togo financé par la Coopération Allemande (GIZ).	
Problèmes à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des captures et disparition de certaines espèces de poissons, diminution drastique des populations de lamantins. - Disparition des zones de frayère (îlots de mangrove, forêts riveraines, et etc.); - Non respect des règles coutumières de pêche - Envasement du système lagunaire (déchets des carrières de phosphate, des pratiques d'acadja, déchets des ménages) - Ouverture permanente de l'embouchure à Aného 	
Objectifs	<p>Mettre en place un dispositif de gestion durable des ressources naturelles dans le système lagunaire du Togo.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place une structure légale et locale de gestion des ressources naturelles dans et autour du lac Togo. 2. Élaborer et valider avec l'ensemble des parties prenantes des règles d'utilisation des ressources naturelles. 3. Organiser le suivi écologie et la surveillance des ressources naturelles du système lagunaire du Togo. 	
Stratégie/ approche	<ul style="list-style-type: none"> • Implication/responsabilisation des communautés 	

	<p>locales: les utilisateurs des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion de tous les Parties prenantes et les Partenaires clés : Administration nationale et locale, la gendarmerie, les magistrats, chefferies traditionnelles, le secteur privé, les ONGs et Assations, etc.
Composantes*	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place des comités villageois de gestion (35 comités villageois ont été installés) 2. Elaboration des textes des associations préfectorales. Les statuts et règlements intérieurs ont élaborés et validés à travers une série de rencontres. 3. Mise en place des association préfectorales: 3 associations préfectorales de gestion intégrée des ressources du système lagunaire dénommée « Association Préfectorale de Conservation et de Promotion du Système Lagunaire » (APCP-SL) des Lacs, Vo et Zio à travers des assemblées générales. 4. Evaluation participative de l'état des ressources 5. Réunion de préparation du zonage: 3 réunions préfectorales avec les membres de l'association pour discuter les bases du de la spatialisation de l'utilisation de l'espace du système lagunaire. 6. Atelier de zonage, Plan de zonage, principales règles d'utilisation et d'accès aux ressources 7. Elaboration et signature de la convention locale: <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse des règles en relation avec le cadre juridique du Togo et mise en forme des règles définies 2. Validation des règles en collaboration avec les tribunaux préfectoraux et les forces de sécurité 8. Actualisation du plan de gestion du système lagunaire 9. Surveillance et suivi écologique: La surveillance sur la base des règles et le suivi écologique pour évaluer l'impact des actions sur les ressources sont organisées par les populations

A.2. Sacralisation des mangroves – Eco-Bénin

Identification de l'expérience		
Nom de l'expérience	<i>Sacralisation des mangroves</i>	
Zone/ lieu : Aire Communautaire de Conservation de la Biodiversité de la Bouche du Roy (ACCB – Bouche du Roy) Il se situe entre 6°15' et 6°23' de latitude nord et 1°52'30'' et 1°59' de longitude est	Dates et durée <i>L'expérience a commencé en 2015 et est encore opérationnelle sur les sites</i>	Type <i>Gestion</i>
Contexte	Au sud du Bénin, lorsque la divinité « Zangbéto » appelée communément gardien de nuit sort en plein jour, cela revêt d'une importance capitale. Cette divinité est mise au cœur des processus de conservation de la réserve de Biosphère Bouche du Roy. La sacralisation des noyaux centraux d'une superficie de 392 hectares est une cérémonie rituelle, pratique consistant à conserver la ressource halieutique pour une pêche durable.	
Problèmes à résoudre	<p><i>Avant le démarrage de l'initiative, Plusieurs activités sont menées au niveau de la mangrove directement ou indirectement à l'altération du potentiel productif de la mangrove. Au nombre de ces activités nous pouvons citer :</i></p> <p>☞ <i>L'exploitation des ressources ligneuses de la mangrove pour le bois-énergie</i></p> <p>Du fait de la raréfaction du bois énergie dans le milieu, la zone de mangrove constitue encore l'une des sources d'approvisionnement en bois-énergie dans l'ensemble des villages enquêtés. La ressource ligneuse prélevée est, soit autoconsommée, soit commercialisée. En dehors des autres espèces ligneuses des formations ripicoles de berge du lac, le prélèvement des espèces ligneuses concernent notamment les espèces comme <i>Avicennia germinans</i> et <i>Drepanocarpus lunatus</i> qui sont typiques des mangroves. Ces espèces sont aux dires des populations les seules espèces de bois encore disponibles à l'état naturel et qui ne relèvent d'aucune propriété privée.</p> <p>☞ <i>L'exploitation de la zone de mangrove aux fins agricoles</i></p> <p>L'impact de l'activité agricole sur l'évolution de la zone de mangrove réside surtout en la destruction de la formation ripicole des berges de cours d'eau. En effet, des observations directes faites sur le terrain, il ressort que les champs sont en général installés à quelques mètres (moins de 5 mètres dans certains cas) entraînant la mise à nue de la berge avec comme corollaire la dégradation de la berge et le comblement progressif du lac sous l'effet de l'érosion.</p>	

	<p>☞ L'exploitation de la zone de mangrove aux fins de pêche</p> <p>la population locale reconnaît bien l'importance de la mangrove dans l'augmentation de la productivité des écosystèmes mais elle ne peut s'en empêcher de la détruire pour avoir adoptée des techniques de pêches utilisant la mangrove (acadjas) ou avoir plus d'espace de pêche.</p> <p>Lors des concertations préalables pour l'identification des solutions pour une meilleure gestion des ressources de l'ACCB Bouche du Roy, les notables et chefs cultes impliqués ont mis l'accent sur la volonté d'impliquer les divinités. La divinité spécifique zangbéto garante de la sécurité des biens et personnes dans les villages est donc mise à contribution pour garantir le respect des règles érigées.</p>
Initiatives précédentes	En prélude aux sacralisations des aires centrales de la réserve, il a été fait une cartographie participative pour avoir idée très claires des zones sacralisées. Des conventions de gestions de ces zones ont été élaborées et signées par les autorités communales (Grand-Popo et Comé) et l'association de gestion de la réserve. Des comités sont créés par zone pour faire le suivi des dispositions contenues dans la convention.
Objectifs	La sacralisation est initiée pour garantir et compléter à partir des valeurs endogènes, les normes et prescriptions inscrites au titre de la convention de gestion de l'ACCB Bouche du Roy.
Acteurs principaux et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Chefs Cultes et Chefs couvent de la divinité zangbéto : organisent la sortie de la divinité</i> - <i>Population des zones concernées : participent et sont sensibilisées</i> - <i>L'association Doukpo : gestion et contact direct avec les communautés</i> - <i>EcoBENIN : facilite l'organisation de la sacralisation et fait le suivi des engagements pris</i>
Stratégie/ approche	L'expérience est mise en œuvre à travers la contribution des valeurs endogènes respectées et craintes par les populations, à la gestion des ressources naturelles notamment les zones de mangroves. Les cultes et divinités se concertent alors pour faire intégrer dans les noyaux centraux à protéger une marque de la divinité. Ce qui symbolise que l'espace est sous la surveillance de la divinité zangbéto et quiconque enfreint aux règles aura affaire à la divinité zangbéto. S'agissant donc d'une divinité, contourner les règles reste donc difficile même pour les acteurs qui ont en charge la mise en œuvre des conventions préalablement établies.
Composantes*	<ul style="list-style-type: none"> - Une première étape de concertation avec les dignitaires et chefs du culte zangbéto - Une consultation du fa pour connaître le jour approprié pour l'organisation et la sortie de la divinité - Les préparatifs culturels pour la sortie de la divinité zangbéto - Sortie de la divinité zangbéto et sensibilisation par la divinité à toute la communauté - Reconnaissance du site à surveiller par la divinité et les

	<p>communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matérialisation physique par la divinité zangbéto du lieu mis sous défend d'activité - Suivi de la zone par les adeptes de la divinité
Les coûts	La sacralisation coute environ 200 000 FCFA pour un site.
Les supports utilisés	<p><i>Ici, vous pouvez citer les supports utilisés pour faciliter la mise en œuvre (poster, affiche, film, etc.). Si possible mettre le lien internet ou le contact où trouver ce support.</i></p> <p>http://www.ecobenin.org/La-sacralisation-des-mangroves-de-la-Bouche-du-Roi.html</p> <p>https://web.facebook.com/Ecotourismebenin/videos/2000681353281453/</p>

A.3. Plan d'aménagement et de gestion simplifié – Eco-Bénin

Identification de l'expérience		
Nom de l'expérience	<i>Plan d'aménagement et de gestion simplifié</i>	
Zone/ lieu : Aire Communautaire de Conservation de la Biodiversité de la Bouche du Roy (ACCB – Bouche du Roy) Il se situe entre 6°15' et 6°23' de latitude nord et 1°52'30'' et 1°59' de longitude est	Dates et durée <i>Elaborée en 2016 pour la période 2017-2021</i>	Type <i>Gestion</i>
Contexte	<i>Il s'agit ici de situer l'expérience choisie dans un contexte.</i> Le plan d'aménagement et de gestion simplifié de l'aire communautaire de conservation de la biodiversité de la Bouche du Roy a été élaboré dans le cadre du projet de Réserve de Biosphère Transfrontière du Mono.	
Problèmes à résoudre	<p>Une des contraintes majeures au maintien de cette aire communautaire de conservation de la biodiversité est la pression d'occupation humaine pour des fins des habitations des champs et autre aménagement engendrant la disparition, la fragmentation et la dégradation de l'habitat de nombreuses espèces.</p> <p>Les terres concédées par les communautés ont besoin d'être sécurisées pour un acte de donation qui pourrait éviter tout conflit foncier sur les terres mises en conservation.</p> <p>Le changement climatique et l'érosion côtière sont deux contraintes naturelles qui risquent à long terme d'endommager l'effort de conservation si aucune disposition n'est prise pour pallier aux effets néfastes de ces phénomènes.</p> <p>Sur tout autre plan, l'aire de conservation de la biodiversité de la Bouche du Roy est à caractère insulaire et difficilement accessible. Ceci nécessitera un effort majeur en logistique pour appuyer les efforts d'aménagement.</p> <p>Cette aire étant une réalité écologique s'étendant sur plusieurs communes administratives, les difficultés de coordination des actions sur le plan administratif pourraient naître. Toutefois le cadre institutionnel de gestion mise en place permettra de pallier à ces contraintes si elle est bien implémentée sur le terrain.</p>	
Initiatives précédentes	<p>En prélude à l'élaboration du plan d'aménagement de la Bouche du Roy, il a eu une série d'activités dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les séances de sensibilisation - La cartographie participative - L'élaboration et la validation de la convention locale de 	

	gestion
Objectifs	<p>L'objectif du PAG est la conservation des ressources naturelles et la biodiversité (notamment poisson, mangroves, lamantin et tortues) en vue de promouvoir une pêche durable, un tourisme durable et l'éducation environnementale.</p> <p>De façon spécifique les priorités à prendre en compte dans la mise en œuvre du plan de gestion sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer la protection et la restauration des écosystèmes naturels ; - développer des activités existantes, économiquement rentables et compatibles avec la conservation en direction de la population locale ; - contribuer à l'autogestion des structures locales de gestion mise en place.
Acteurs principaux et rôles	<p><i>Plusieurs acteurs dont les plus importants :</i></p> <p>Les mairies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifie les actions de gestion en relation avec la réserve - Mobilise les financements à travers les programmes et projets - Veille à la mobilisation des populations pour la gestion de l'ACCB-Bouche du Roy - Veille au contrôle du bon fonctionnement et des actions exécutées par l'Association - Arbitrage des conflits issus de la gestion - Légifère les règles de gestion et de gouvernance <p>L'association de gestion DOUKPO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elabore les plans de travail annuel - Elabore le cadre logique d'actions - Veille à l'exécution des activités définies à travers les structures à la base - Elabore et initie des projets pour la conservation de la forêt - Rend compte périodiquement aux mairies de l'état d'avancement des activités programmées et des difficultés éventuelles - Veille à la bonne exécution des règles de gestions contenues dans les conventions locales de gestion <p>Les ONG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui conseil et de gestion - Veille environnementale - Appui technique sectoriel - Appui à la promotion de l'ACCB-Bouche du Roy - Education et communication environnementale
Stratégie/ approche	<p>Toute mesure de gestion et d'aménagement sous-entend la mise en œuvre d'un ensemble de projets et de programmes déclinés en des séries d'action ou activité. Ainsi, pour faciliter la mise en œuvre de ce plan de gestion et mieux opérationnaliser les actions, il a été procédé avec la participation des populations riveraines, au découpage des zones en Unités d'Aménagement (UA), au choix et à</p>

	<p>la priorisation des activités afférentes à chaque unité. L'unité d'aménagement est ici considérée comme toute portion de terre délimitée au sein des différentes zones auxquelles on a attribué une affectation spécifique (Enrichissement et reboisement, Sacralisation, Reboisement, Pêche durable, Agriculture de conservation, etc.). La définition des unités d'aménagement a été réalisée au niveau de l'aire centrale et de la zone tampon. Quant à la zone de transition, il n'est pas utile de définir des unités d'aménagement puisque cette zone est déjà dans ce cas la zone d'habitation et d'activités traditionnelles des populations locales. Dans le cas spécifique de la Bouche du Roy, la définition des séries d'aménagement au sein des UA sur carte serait très difficile.</p> <p>En outre, il a été procédé à une spatialisation des Unités d'Aménagement (UA) dans les différentes zones de la réserve et à une définition des activités en relation avec les différentes UA.</p>
Composantes*	<p><i>Plusieurs étapes ont concouru à l'élaboration du plan notamment des concertations préalables avec les populations, la définition des unités d'aménagement, la définition des activités à affecter à chaque unité d'aménagement ainsi que des acteurs responsables, les projections des coûts. Des ateliers de validations ont été organisés également au cours du processus. Les différentes composantes du plan sont:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection - Infrastructures et équipements - Recherche et Suivi - Education et renforcement de capacité - Valorisation économique
Les coûts	<p>Le coût opérationnel de mise en œuvre du PAG est d'environ 500 millions de FCFA, mais la conduite du processus d'élaboration y compris les consultations et ateliers avoisine 10 millions.</p>
Les supports utilisés	<p><i>Ici, vous pouvez citer les supports utilisés pour faciliter la mise en œuvre (poster, affiche, film, etc.). Si possible mettre le lien internet ou le contact où trouver ce support.</i></p> <p>http://www.ecobenin.org/Plan-d-amenagement-et-de-gestion-simplifie-de-la-Bouche-du-Roy.html</p>

A.4. Participatory GIS – Hen-Mpoano

Tool identification		
Participatory GIS	<i>Experience in which the tool has been used.</i> Tool was used to map Mangrove/wetlands in 24 communities within the Greater Amanzule wetland area	
Location: 24 Communities within the Greater Amanzule Wetland (GAW), Ghana	Date and duration September 2014-Date	Type Participatory Geographic Information System (PGIS)
Context	Improved natural resources management and increased capacity for low greenhouse gas emissions development	
Issues to be resolved	<p><i>Issues that the tool, or the set of activities tried to resolve. Initial diagnosis. Reasons that led to implement the tool.</i></p> <p>Issues</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lack of data on the status of mangroves in the western region of Ghana. 2. Requirement for securing a conservation status for the mangroves/wetlands 3. Exploitation of mangrove/wetland ecosystems in recent times due to industrialization and urbanization. 4. Over 50000 hectares of wetland (mangroves, peat and fresh water swamp) without any formal protection <p>Initial diagnosis</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Stakeholders and actors within the GAW adopts a conservation scenario 2. A coastal sustainable landscape project seeks to secure a formal conservation status to this important ecosystem <p>Reasons</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cost of high resolution imagery for mangrove/wetland mapping 2. Unavailability of recent cloud free images of wetland areas 3. Need for management actions within wetlands 	
Past initiatives	<i>Mention past initiatives that tried to resolve the named issues.</i> The Integrated Coastal and Fisheries Governance project Environmental Protection Agency (Environmental Sensitivity Atlas)	
Objectives	<i>What did the experience try to change, realize, and improve? What purpose?</i>	

	<p><i>To use participatory GIS as a tool for community participation in the conservation, planning and management of mangrove ecosystems associated with the Greater Amanzule Wetland landscape.</i></p>
<p>Main stakeholders and role</p>	<p><i>Community Conservation Committees</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Provided information with respect to status of mangrove • Assisted with mapping • Developed management plans based on result of mapping exercise <p><i>Mangrove Harvesters</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assisted with mapping • <i>Helped to identify degraded areas</i> • <i>Assisted with mangrove restoration effort</i> <p><i>District Conservation Committees</i> <i>Supervise CCC</i> <i>Report activities into Medium Term Development plan of the district</i></p> <p><i>Traditional Authorities</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Instituted rules and sanctions for protecting mangroves and wetlands</i> <p><i>USAID- Sustainable Coastal Landscapes Project</i> <i>Ghana Wildlife Division of the Forestry Commission</i></p>
<p>Strategy/approach</p>	<p><i>How the tool has been implemented?</i> <i>The approach used can broadly be categorized under three areas</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Strengthening Governance within Greater Amanzule Wetland area</i> • <i>Wetland Management</i> • <i>Livelihood Enhancement and Diversification</i>
<p>Components*</p>	<p><i>Overall activities</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Local knowledge mapping</i> • <i>GPS Training</i> • <i>GPS survey and groundtruthing</i> • <i>Production and printing of maps</i> • <i>Validation of maps</i>
<p>Costs</p>	<p><i>Estimated budget of implementation costs</i> US\$ 1,500 per community</p>
<p>Media used</p>	<p><i>Media used to facilitate the implementation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Printed maps</i> • <i>Sign posts</i>

A.5. Formation des Gestionnaires en Aires Protégées Marines et Côtières - IHSM

Identification de l'expérience		
Nom de l'expérience	Formation des Gestionnaires en Aires Protégées Marines et Côtières	
Zone/ lieu IHSM, Université de Toliara, Sud-Ouest de Madagascar	Dates et durée Date : 2006 à 2008 Durée : 3ans (avec une durée de formation 9mois/cycle de formation)	Type Renforcement des capacités
Contexte	<p><i>Il s'agit ici de situer l'expérience choisie dans un contexte</i></p> <p>Lors de la conférence internationale à Durban sur la biodiversité en 2003, Madagascar s'est engagée à tripler la surface de ses aires protégées afin de pouvoir conserver sa biodiversité. La réalisation de cet engagement nécessite non seulement la création et la mise en place de nouvelles aires protégées, mais également la disposition du personnel qualifié afin de pouvoir les gérer.</p> <p>Par ailleurs, il n'existe pas à Madagascar des institutions qui dispensent des formations spécialisées en gestion des aires protégées. La plupart des cadres responsables des AP provient de l'ESSAgro ou de la Faculté des Sciences et dont la majorité du contenu de la formation ne correspond pas au profil du poste qu'ils occupent. Ils sont alors obligés d'apprendre sur le tas les activités qui leur sont attribuées. Cette situation constitue un frein sur le déroulement de leurs activités. C'est dans ce contexte que le MNP a discuté avec l'IHSM de la faisabilité de réalisation des actions de formation des futurs personnels qui vont travailler dans les aires protégées.</p>	
Problèmes à résoudre	<p><i>Après avoir défini le contexte général, il est primordial d'identifier clairement le « problème » ou les « problèmes » que l'expérience ou l'ensemble des activités a cherché à résoudre : Pourquoi l'expérience a-t-elle été initiée dans cette zone ? En fait, il s'agit d'explorer les raisons qui ont conduites à l'initiative. C'est le diagnostic de départ</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de cadres compétents capables de gérer de manière efficace les futures AP - Absence de formation spécialisée dans la gestion des aires protégées 	
Initiatives précédentes	<i>Cette section consiste à mentionner toutes les activités antérieures</i>	

	<p><i>(s'il y en a eu) qui ont essayé de résoudre les problèmes nommés. Elles comprennent ce qui a été fait antérieurement sur le site choisi.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation dispensée antérieurement dominée par les sciences fondamentales (pour la formation académique), ou selon les besoins fondamentaux à cette époque (hygiène et qualité des produits halieutiques, aquaculture) - Programmes dominés par la formation théorique - Le profil des formés ne répond pas aux attentes des gestionnaires des APM
Objectifs	<p><i>Qu'est-ce que l'expérience a voulu réaliser, changer, améliorer ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une formation professionnalisante afin de répondre aux besoins du secteur en formant des cadres spécialisés directement dans le domaine de la gestion des aires protégées marines et côtières <p><i>Quels étaient les objectifs visés, la finalité des activités menées ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la politique de la gestion et de la conservation des ressources naturelles - Formation de 37 Managers et 28 Techniciens supérieurs en Aires Protégées Marines et Côtières pendant trois ans (2006 à 2008)
Acteurs principaux et rôles	<p><i>Cette section se veut une description du rôle de tous les acteurs (actuels ou anciens) institutionnels ou personnes concernés par l'expérience</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondation Mac Arthur (Bailleur de fond) - Madagascar National Parks (initiateur et coordinateur du projet et demandeur de financement) - IH.SM (Responsable de la réalisation de la formation) - Ministère de l'Environnement et Forêt et les services décentralisés (appui institutionnel et embauche) - APM (structure d'accueil durant le stage; structure technique pour l'embauche des formés)
Stratégie d'approche	<p><i>Cette section se rapporte à l'approche, à l'orientation ou la stratégie spécifique suivie par l'expérience. Comment l'expérience a-t-elle été mise en œuvre ?</i></p> <p>Collaboration et partenariat entre Public-Privé (MNP/IHSM/APM/Bailleurs)</p> <p>La réalisation de formation a fait la participation active des deux entités MNP/IHSM dans toutes les actions de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - montage de dossier, - mise en place et réalisation de la formation (intervention de l'IHSM pour les matières scientifiques et des professionnels du MNP pour les parties techniques et pratiques ; - formation beaucoup plus orientée vers la pratique (2/3) que la

	théorie (1/3)
Composantes	<p><i>Dans cette dernière section, nous essayons de montrer comment les activités de l'expérience ont été organisées. Autrement dit, elle montre comment l'ensemble d'activités constituant l'expérience sont organisées et mises en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Montage de projet et demande de financement - Mise en place de comité technique - Validation du programme pédagogique - Identification des Formateurs - Achat des matériels et équipements de formation - Sélection des apprenants - Réalisation de la formation (ET, ED, EP et stage au sein des AP) - Examens finaux et soutenance et distribution d'un certificat - Evaluation et orientation de la formation
Les coûts	<p><i>Il s'agit de fournir un budget estimatif des coûts mis en œuvre de l'expérience</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 325 000 US \$ en 3 ans (1\$ = 20 000AR)
Les supports utilisés	<p><i>Vous pouvez citer les supports utilisés pour faciliter la mise en œuvre (poster, affiche, film, etc...). Si possible, mettre le lien internet ou le contact où trouver ce support</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures et équipements (bateau, matériels de plongée pour le suivi des récifs), différents matériels de mesure, photocopieuse, film, etc... <p>Résultats : 37 Managers formés (au lieu de 45 prévus dans le document projet) et 28 techniciens supérieurs en APMC qui travaillent au sein du Ministère de l'environnement et Forêt, au niveau des AP (terrestres ou marines), avec des ONG œuvrant dans le domaine de conservation</p> <p>jrazanoelisoa@yahoo.fr; ralijaona.christian@gmail.com mahafinaj@yahoo.fr;</p>

A.6. Transfert de gestion des forêts des mangroves aux communautés locales - WWF

Identification de l'expérience		
Nom de l'expérience	<i>Transfert de gestion des forêts des mangroves aux communautés locales.</i>	
Zone/ lieu <i>WWF Paysage Manambolo Tsiribihina, Régions Menabe et Melaky, Madagascar</i>	Dates et durée <i>Depuis 2007 jusqu'à ce jour</i>	Type <i>Gestion communautaire durable des forêts mangroves</i>
Contexte	<p>Il s'agit ici de situer l'expérience choisie dans un contexte.</p> <p><i>Le paysage de Manambolo Tsiribihina possède les plus grandes et les plus intactes étendues de mangroves dans l'ouest de Madagascar. Ces mangroves fournissent des services écologiques essentiels pour la région et jouent un rôle particulièrement important dans la régulation du climat, car elles capturent le carbone plus efficacement comparé à la plupart des autres types de forêts. Les mangroves fournissent du bois de construction et de chauffe pour les populations locales et constituent une zone tampon, protégeant les zones côtières contre les tempêtes et l'élévation du niveau de la mer causés par le changement climatique.</i></p> <p><i>Elles servent de zone de reproduction pour les crabes, les poissons et les crevettes, qui constituent les principales sources de nourriture et revenus pour les populations locales.</i></p> <p><i>Pourtant le paysage est soumis à des pressions qui accélèrent sa dégradation et la perte de ses richesses naturelles.</i></p> <p><i>Le stock de produits halieutiques diminue à cause de la surpêche et des pratiques de pêche destructives.</i></p> <p><i>La conversion des forêts en terrain agricole ronge les forêts et érode le sol.</i></p> <p><i>La coupe incontrôlée pour la production de charbon de bois et bois de chauffe menace les habitats de la faune et de la flore et les stocks de ressources forestières nécessaires pour l'avenir de la population.</i></p> <p><i>Le changement climatique bouleverse les saisons agricoles et les activités de pêche et accélère la dégradation de récifs et l'ensablement des côtes.</i></p> <p><i>D'où l'action d'amélioration de gestion et de la résilience des étendues des forêts de mangroves à travers le transfert de gestion aux communautés locales avec les Ministères concernés (MEEF et MRHP)</i></p>	
Problèmes à résoudre	<p>Après avoir défini le contexte général, il est primordial d'identifier clairement le « problème » ou les « problèmes » que l'expérience, ou l'ensemble des activités, a cherché à résoudre : Pourquoi l'expérience a-t-elle été initiée dans cette zone? En fait, il s'agit d'explorer les raisons qui ont conduites à l'initiative. C'est le</p>	

	<p>diagnostic de départ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources des administrations étatiques - Les pressions anthropiques
Initiatives précédentes	<p>Cette section consiste à mentionner toutes les activités antérieures (s'il y en a eu) qui ont essayé de résoudre les problèmes nommés. Elles comprennent ce qui a été fait antérieurement sur le site choisi.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion assurée par l'Etat (avant l'année 1996)
Objectifs	<p>Qu'est-ce que l'expérience a voulu réaliser, changer, améliorer?</p> <p>La bonne Gouvernance environnementale et une meilleure gestion assurée par les communautés locales qui sont à proximité des ressources naturelles</p> <p>Quels étaient les objectifs visés, la finalité des activités menées ?</p> <p>Maintien du capital naturel dans le paysage pour contribuer au développement économique et le bien-être social des communautés locales.</p>
Acteurs principaux et rôles	<p>Cette section se veut une description du rôle de tous les acteurs (actuels ou anciens) institutionnels ou personnes concernés par l'expérience.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les services techniques décentralisés : DREEF et DRRHP - Les Collectivités Territoriales Déconcentrées - Les Communautés locales - Les ONGs d'appuis
Stratégie/ approche	<p>Cette section se rapporte à l'approche, à l'orientation ou la stratégie -spécifique suivie par l'expérience. Comment l'expérience a-t-elle été mise en œuvre ?</p> <p>Basée sur la demande des communautés locales, qui sont conscientes et volontaires pour la gestion durable des ressources naturelles. Le WWF intervient en tant que facilitateur et en appui technique et financier.</p>
Composantes*	<p>Dans cette dernière section, nous essayons de montrer comment les activités de l'expérience ont été organisées. Autrement dit, elle montre comment l'ensemble d'activités constituant l'expérience sont organisées et mises en œuvre.</p> <p>Le WWF et ses Partenaires (ONGs, association et STD) s'occupent de la mise en place et accompagnement des structures locales (appui technique et financier) jusqu'à la ritualisation des transferts de gestion. Après les transferts, la gestion courante des ressources est toujours appuyée, des renforcements des capacités sont dispensés afin que les communautés locales puissent assurer leurs rôles correctement. Ces transferts sont évalués tous les trois ans et il y a des extensions de 3 à 10 ans de gestion, en fonction de la maturité des structures locales.</p> <p>Les grandes lignes du Processus :</p> <p>1- Phase préparatoire : réunion de planification avec les</p>

	<p><i>Partenaires techniques, consultation auprès des autorités locales (Région/ District/Commune...)</i></p> <p>2- <i>Structuration et formalisation de l'association</i></p> <p>3- <i>étude socio- économique</i></p> <p>4- <i>Elaboration du plan d'aménagement et de gestion simplifié</i></p> <p>5- <i>Ritualisation</i></p>
Les coûts	<p><i>Il s'agit ici de fournir un budget estimatif des coûts de mise en œuvre de l'expérience</i></p> <p><i>Approximativement 29 millions d'ariary pour chaque transfert</i></p>
Les supports utilisés	<p><i>Ici, vous pouvez citer les supports utilisés pour faciliter la mise en œuvre (poster, affiche, film, etc.). Si possible mettre le lien internet ou le contact où trouver ce support.</i></p> <p><i>Plutôt l'outil montrant le processus de transfert de gestion en annexe</i></p>

A.7. Suivi Ecologique Participatif - WWF

Identification de l'expérience		
Nom de l'expérience	<i>Suivi Ecologique Participative (patrouille et surveillance par LEM SMART)</i>	
Zone/ lieu <i>WWF Paysage Manambolo Tsiribihina, Régions Menabe et Melaky, Madagascar</i>	Dates et durée <i>Depuis fin 2016 jusqu'à ce jour</i>	Type <i>Gestion communautaire durable des forêts mangroves</i>
Contexte	<i>Il s'agit ici de situer l'expérience choisie dans un contexte.</i> <i>Pour la gestion des forêts des mangroves assurée par les communautés locales et appuyée par WWF et ses Partenaires, un système de patrouille et de surveillance est mis en place et un comité est structuré et formé pour assurer son fonctionnement. Pour appuyer les membres du comité dans leurs exercices, un outil a été développé et expérimenté</i>	
Problèmes à résoudre	<i>Après avoir défini le contexte général, il est primordial d'identifier clairement le « problème » ou les « problèmes » que l'expérience, ou l'ensemble des activités, a cherché à résoudre : Pourquoi l'expérience a-t-elle été initiée dans cette zone? En fait, il s'agit d'explorer les raisons qui ont conduites à l'initiative. C'est le diagnostic de départ</i> <i>- Les pressions anthropiques : défrichement, braconnage, utilisation des engins de pêche destructives</i>	
Initiatives précédentes	<i>Cette section consiste à mentionner toutes les activités antérieures (s'il y en a eu) qui ont essayé de résoudre les problèmes nommés. Elles comprennent ce qui a été fait antérieurement sur le site choisi.</i> <i>Simple patrouille et surveillance sans utilisation de GPS ni de l'outil permettant de relever les données et constats</i>	
Objectifs	<i>Qu'est-ce que l'expérience a voulu réaliser, changer, améliorer?</i> <i>- Amélioration des techniques de patrouilles et de surveillance par la meilleure connaissance des zones à travers les précisions fournis par l'utilisation des GPS.</i> <i>- Alimentation de la base de données du paysage.</i> <i>- Répression ou poursuite</i> <i>Quels étaient les objectifs visés, la finalité des activités menées ?</i> <i>- Application des lois</i> <i>- Bonne gestion des forêts mangroves,</i> <i>- Maintien du capital naturel pour le bien être de la population locale</i>	

Acteurs principaux et rôles	<p><i>Cette section se veut une description du rôle de tous les acteurs (actuels ou anciens) institutionnels ou personnes concernés par l'expérience.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les comités de surveillance et de Patrouille</i> - <i>Les vice-présidents des structures locales responsables de la gestion des forêts</i> - <i>Les présidents des structures</i> - <i>Les ONGs d'appuis et les services techniques</i>
Stratégie/ approche	<p><i>Cette section se rapporte à l'approche, à l'orientation ou la stratégie -spécifique suivie par l'expérience. Comment l'expérience a-t-elle été mise en œuvre ?</i></p> <p><i>Implication des locaux</i> <i>Renforcement des capacités</i> <i>Autres appuis technique et financier</i> <i>Collaboration avec toutes les parties prenantes (Services techniques, les autorités locales, le Procureur, les sociétés civiles)</i></p>
Composantes*	<p><i>Dans cette dernière section, nous essayons de montrer comment les activités de l'expérience ont été organisées. Autrement dit, elle montre comment l'ensemble d'activités constituant l'expérience sont organisées et mises en œuvre.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Formation des membres des comités de surveillance et de Patrouille sur le système selon l'outil LEM SMART</i> - <i>Expérimentation/opérationnalisation du système : patrouilles et collectes des données mensuelles, transfert des données du GPS, traitement, analyse des données, reporting</i>
Les coûts	<p><i>Il s'agit ici de fournir un budget estimatif des coûts de mise en œuvre de l'expérience</i> <i>A confirmer</i></p>
Les supports utilisés	<p><i>Ici, vous pouvez citer les supports utilisés pour faciliter la mise en œuvre (poster, affiche, film, etc.). Si possible mettre le lien internet ou le contact où trouver ce support.</i> <i>Fiche de patrouille en annexe</i></p>

B/ Canevas utilisé pour la capitalisation des outils du collectif 5 Deltas

Préambule : Cette « fiche outil » permet de collecter, dans un format harmonisé, les informations décrivant un outil de gestion participative équitable et durable (GPED). Elle a été envoyée à chacun des membres du collectif 5 Deltas.

Dans ce canevas, nous avons quatre parties à remplir: (1) l'identification de l'expérience, (2) la description, (3) l'analyse de l'expérience, et enfin (4) son format.

1) Identification de l'expérience

Après avoir identifié et sélectionné l'outil pertinent, l'organisation membre du 5Δ dégagera ses spécificités. Il s'agit en fait de déterminer les éléments de base qui font l'identité de l'outil à capitaliser. Elle porte sur l'ensemble des renseignements initiaux qu'on attend d'une expérience. L'expérience est définie comme l'application ou la mise en pratique de l'outil.

Tableau 1 d'identification de l'expérience	
Nom de l'expérience	<i>Il s'agit du nom de l'expérience à capitaliser.</i>
Zone/ lieu	<i>Cela renvoie à la localisation de l'expérience, à sa situation géographique. Il est également utile de noter les caractéristiques de cette espace qui ont un impact sur l'expérience.</i>
Dates et durée	<i>Il s'agit de répondre aux questions : quand est-ce que l'expérience a commencé? Combien de temps a-t-elle duré?</i>
Type (voir typologie)	<i>Définir la typologie de l'expérience</i>
Contexte	<i>Il s'agit ici de situer l'expérience choisie dans un contexte.</i>
Problèmes à résoudre	<i>Après avoir défini le contexte général, il est primordial d'identifier clairement le « problème » ou les « problèmes » que l'expérience, ou l'ensemble des activités, a cherché à résoudre : Pourquoi l'expérience a-t-elle été initiée dans cette zone? En fait, il s'agit d'explorer les raisons qui ont conduites à l'initiative. C'est le diagnostic de départ</i>
Initiatives précédentes	<i>Cette section consiste à mentionner toutes les activités antérieures (s'il y en a eu) qui ont essayé de résoudre les problèmes nommés. Elles comprennent ce qui a été fait antérieurement sur le site choisi.</i>
Objectifs	<i>Qu'est-ce que l'expérience a voulu réaliser, changer, améliorer? Quels étaient les objectifs visés, la finalité des activités menées ?</i>
Acteurs principaux et rôles	<i>Cette section se veut une description du rôle de tous les acteurs (actuels ou anciens) institutionnels ou personnes concernés par l'expérience.</i>
Stratégie/ approche	<i>Cette section se rapporte à l'approche, à l'orientation ou la stratégie -spécifique suivie par l'expérience. Comment l'expérience a-t-elle été mise en œuvre ?</i>
Composantes*	<i>Dans cette dernière section, nous essayons de montrer comment les activités de l'expérience ont été organisées.</i>

	<i>Autrement dit, elle montre comment l'ensemble d'activités constituant l'expérience sont organisées et mises en œuvre. NB : cette case est détaillée dans la 2^{ème} partie du canevas.</i>
Les coûts	<i>Il s'agit ici de fournir un budget estimatif des coûts de mise en œuvre de l'expérience</i>
Les supports utilisés	<i>Ici, vous pouvez citer les supports utilisés pour faciliter la mise en œuvre (poster, affiche, film, etc.). Si possible mettre le lien internet ou le contact où trouver ce support.</i>

2) Description de l'expérience

Cette étape est un approfondissement du travail de caractérisation de l'expérience par une description détaillée des activités menées. Cette phase revient donc sur toutes les actions entrant dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérience, les résultats atteints, mais aussi les effets inattendus. Elle aborde également les difficultés, les contraintes et les obstacles rencontrés.

Tableau 2 de Description de l'expérience					
Composantes / Etapes	Activités	Procédés techniques/ organisationnels	Résultats / Réalisations	Difficultés rencontrées	Effets imprévus (positifs ou négatifs)

3) L'analyse de l'expérience

Dans cette 3^{ème} partie, il s'agit de proposer une analyse des impacts de l'expérience. Cette analyse est très utile pour la diffusion de l'outil car les futurs utilisateurs pourront prendre en compte ce retour d'expérience dès le démarrage de la mise en œuvre l'outil. Si vous avez des difficultés pour renseigner cette partie, n'hésitez pas à demander à Amie Sow.

Dans un premier temps, il s'agit de définir certains critères qui se rapportent aux objectifs et aux stratégies contenus dans le tableau 1 d'identification de l'expérience. Par exemple certains critères pourront être :

- degré de participation de la population locale,
- durabilité des activités
- conditions de répliquabilité,
- niveau de participation des femmes dans toutes les activités.

Pour chaque critère, il faut identifier un certain nombre d'indicateurs. Chacun est utilisé pour renseigner sur l'expérience et les résultats atteints en utilisant un tableau indicatif comme celui présenté ci-dessous.

Exemple de grille d'analyse

Critère 1 :

Grille d'analyse du critère n°1 :

Indicateurs	Aspects positifs	Aspects négatifs	Aspects non maîtrisés

Critère 2 :

Indicateurs	Aspects positifs	Aspects négatifs	Aspects non maîtrisés

Critère 3 :

Indicateurs	Aspects positifs	Aspects négatifs	Aspects non maîtrisés

4) Format de l'expérience

Préciser ici le format qui vous semble le plus adapté au partage et à la diffusion de cette expérience.

C/ Tableau de synthèse des outils du collectif 5 deltas

Membres	Outils proposés
ADG	Cartographie communautaire
ADWAC	Rencontre en avril 2018
APIL	Confection de bottes et de gangs
	Confection gilets de sauvetage
	Construction de foyers améliorés
	Unités de dégorgement
	Aire d'ensemencement
	Panier de moundé
	Technique de conservation des huitres
	Formation des élus locaux
	Cartographie communautaire
APTE	Rencontre en avril 2018
ASAPID	Ecole Amis de la nature
	Visites d'échanges
	Délibération des sites de plantation
COSPE	Groupes de ressources
	Carte communautaire des performances
FFHC	Rencontre en avril 2018
GRDR	Riziculture de mangrove
	Saliculture solaire
	Fiche de projet
	Démarche de financement de micro-projet
	Cartographie participative
	Carte d'occupation des sols
Kart	Rencontre en avril 2018
Kinomé	Formation au savoir-être (leadership éthique) Carbone : modélisation, quantification des gains CO2, valorisation Analyse de filières issues de la mangrove Evaluation des impacts sur les besoins fondamentaux des êtres humains
Le Partenariat	Gouvernance locale, décentralisation et gestion de la mangrove
	Processus de mise en place d'un corps Eco-garde
	Elaboration d'une cartographie avec la responsabilisation de l'ARD
	L'éducation à l'environnement en milieu scolaire
Nébédjay	Charbon durable
	Cinéma-débats
TARUD	Rencontre en avril 2018
United Purpose	Rencontre en avril 2018
AMP Niamoune Kalaye	Pêche responsable

Service des pêches	Convention Locale
AMP Niamoune Kalaye, Abéné, Bamboung et Gandoul	Repos biologique
AJAC	Comités locaux de gestion participative
Service des pêches	Mise en place de charte communautaire
AMP Abéné, Bamboung et Gandoul	Plan d'aménagement et de gestion
AMP Bamboung	Campement écotouristique
	Guirlandes des pochons

D/ Présentation des outils des membres du collectif 5 Deltas

C.1. Approche territoriale de gestion de la Mangrove par les Collectivités Locales – Le Partenariat

1. Identification de l'expérience

Grille d'identification de l'expérience	
Nom de l'expérience	Approche territoriale de gestion de la mangrove par les Collectivités locales
Zone/ lieu	Département de Saint-Louis Commune de Saint-Louis Commune de Gandon Commune de Gandiole
Dates et durée	L'expérience a été menée par Le Partenariat depuis 2012. Ainsi 6 années d'expérience probantes ont été enregistrées au niveau de la Région de St-Louis
Type	Gouvernance territoriale des espaces de mangrove
Contexte	<p>La mangrove de Saint-Louis du Sénégal est la plus septentrionale d'Afrique de l'Ouest et est menacée de disparition en raison des pressions climatiques et anthropiques. Elle polarise 3 communes dans le Département de Saint-Louis. Les élus locaux n'avaient pas suffisamment intégrés la protection de la mangrove dans leurs politiques locales de développement durable. Les collectivités locales avaient également mis en place des stratégies d'aménagement territorial qui ne permettaient pas à la Mangrove de jouer son rôle. Face à ces problèmes liés à la gestion territoriale des espaces naturels et en raison de la prise de conscience des collectivités locales, Le Partenariat et ses partenaires locaux accompagnent la mise en œuvre du programme de sauvegarde de la mangrove à travers une approche intercommunale et de développement local participatif.</p> <p>L'implication des collectivités locales, ainsi que leurs agences d'appui technique (Agence Régionale de Développement / Agence de Développement Communal) permettront une prise de conscience au niveau institutionnel afin d'intégrer la protection des mangroves et plus généralement des espaces naturels sensibles dans les politiques de développement local et les documents de planification sectoriels.</p>
Problèmes à résoudre	<p>Selon l'étude sur la mangrove réalisée par la Commune de Saint-Louis avec l'appui des partenaires de coopération décentralisée, cet écosystème de 1000 ha enregistre un rythme de déperdition de 9ha/an depuis 2007. Les pertes de surface sont énormes. Les quartiers de Saint-Louis étaient alors fortement vulnérables aux inondations dans la mesure où la mangrove ne jouait pas pleinement son rôle de fixation et de filtration des sédiments fluvio-maritimes. On note également une baisse substantielle de la biodiversité au niveau de la mangrove. Les acteurs locaux portent des initiatives sectorielles et non coordonnées sur la gestion de la mangrove avec notamment l'absence de prise de conscience des élus. C'est sur la base de ce constat que Le Partenariat accompagne les collectivités locales sur une méthodologie d'intervention axée sur la sauvegarde de la mangrove à travers une approche de gouvernance territoriale des espaces de mangrove.</p> <p>Cette méthodologie privilégie la concertation entre les acteurs, la planification sectorielle et la promotion de bonnes pratiques locales autour de la mangrove.</p>

<p>Initiatives précédentes</p>	<p>L'Etat du Sénégal a créé le Parc National de la Langue de Barbarie (PNLB) en 1976. Le GIE des écogardes, investi dans l'animation et la gestion du parc a joué beaucoup de rôles sur la préservation des espaces naturels. La création de l'AMP de Saint-Louis et le soutien des initiatives locales par le PMF/FEM et le GIZ ont été des contributions significatives dans la préservation de la mangrove.</p> <p>En 2009, la Commune de Saint-Louis, dans le cadre de son plan d'aménagement urbain a été accompagnée par son partenaire de coopération décentralisée (Ville de Lille/LMCU) pour étudier les dynamiques de la mangrove et la stratégie d'aménagement pertinente à mettre en œuvre.</p> <p>En 2010, les écogardes de Gandiole, avec l'appui technique de l'ONG Océanium ont mené des actions pilotes de plantation de palétuviers au Parc National de la Langue de Barbarie (PNLB). Egalement, quelques associations communautaires au niveau de Saint-Louis (Khor, Darou, Bango) développaient des actions démonstratives (non concertées) de restauration des espaces de mangrove.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Permettre une gestion durable, intégrée et planifiée de la mangrove de Saint-Louis et de sa biodiversité par les partenaires locaux et notamment les collectivités locales en concertation avec les populations.</i> - <i>Initier une approche territoriale de la gestion des espaces naturelles à travers la concertation, la planification et la mise en œuvre d'actions durables.</i>
<p>Acteurs principaux /rôles</p>	<p>Acteurs institutionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collectivités locales (élus) : Assurer le portage institutionnel du programme mangrove en inscrivant les actions/dynamiques dans leurs outils de planification stratégiques (PDD, PDC, etc.). - Autorités administratives locales (préfet) : Approbation des mesures politico-institutionnelles mis en place par les Collectivités locales (arrêtés, conventions, etc.). <p>Acteurs techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agence Régionale de Développement : Réalise les études techniques, met en place des bases de données, anime le cadre de concertation, accompagne le processus de planification environnementale des CL ; - ONG Le Partenariat : Mobilise son réseau de partenaire technique et financier autour de l'action, développe les actions d'accompagnement des élus et techniciens, pilote les actions de sensibilisation, élabore les outils de communication et de gestion, assure le reporting. - DREEC : Assure le suivi du respect du code de l'environnement sur la stratégie d'intervention, valide techniquement les screening environnementaux, participe au comité de suivi du projet ; - IREF : Encadre les actions de reboisement de la mangrove, participe aux actions de sensibilisation, assure le suivi-évaluation des espaces restaurées ; <p>Acteurs Communautaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Conseils de Quartier / Chefs de Villages : Appuient le programme dans la sensibilisation et la mobilisation sociale, participent au comité de suivi du projet, Veillent au suivi de proximité des projets financés et espaces restaurées ; - GIE, GPF, Associations locales : participent aux activités du programme et bénéficient des financements (rémunération des services écosystémiques).
	<p>La stratégie de la gestion de la mangrove se base sur une approche de gouvernance locale et de développement local participatif à travers la mise en place d'instances spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre de Concertation Départementale pour la sauvegarde de

<p>Stratégie/ approche</p>	<p>la mangrove : Cet appareil d'intercommunalité est politiquement porté par le Départemental et animé par l'Agence Régionale de Développement. Ce cadre est une niche d'opportunité pour le Département de Saint-Louis d'orienter et de catalyser les initiatives en matière de sauvegarde des espaces naturels dont la mangrove. Egalement, il s'agit d'une plateforme au niveau de laquelle des projets et initiatives portés par les acteurs locaux seront soutenus, accompagnés et suivis par les partenaires techniques, notamment l'ARD et l'ONG Le Partenariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Comité Technique de Suivi : Ce dispositif inclusif d'acteur rassemble les acteurs institutionnels, techniques et communautaires. Le CTS est l'instance qui dégage les orientations stratégiques du programme tout en validant les choix opérationnels sur le terrain. Le suivi évaluation du programme est également assuré par le CTS. - Unité de Gestion du Programme : l'UGP du Programme Mangrove mobilise un comité technique restreint composé de l'ONG Le Partenariat, l'ARD. Cette unité assure la mise en œuvre opérationnelle du programme.
<p>Composantes</p>	<p>Axe 1 : Appui à la gouvernance locale pour la gestion des espaces de mangroves.</p> <ul style="list-style-type: none"> - A1.1 : Installation du Comité Technique de Suivi du Programme et l'Unité de gestion - A1.2 Mise en place d'un cadre de concertation intercommunale pour la sauvegarde des espaces de mangrove. - A1.3 Elaboration d'un Diagnostic départemental et un Plan d'Action Intercommunal de gestion de la mangrove. - A1.4 : Création d'un outil cartographique pour une meilleure maîtrise territoriale de l'écosystème par les collectivités locales <p>Axe 2 : Communication, Capitalisation, Partage de bonnes pratiques des acteurs locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - A3.1. Elaboration et diffusion des outils de communication sur la mangrove (Guides, plaquettes, brochures, outils de sensibilisation, émissions radio, etc.) - A3.2 : Mise en place d'un plan de suivi et de capitalisation des résultats en lien avec l'ARD et l'UGB - A3.3 : Identification, structuration et mise en réseau des acteurs économiques de la mangrove. - A3.4. Production d'outils et méthodes de sensibilisation des élus, techniciens et acteurs de base sur la préservation de la mangrove (capitalisation et partage 5 Deltas). - A2.5 : Réalisation d'un court-métrage sur la mangrove et animations communautaires dans les quartiers et villages de Saint-Louis ;

2. Description de l'expérience

Grille de Description de l'expérience					
Composantes / Etapes	Activités	Procédés techniques/ organisationnels	Résultats / Réalisations	Difficultés rencontrées	Effets imprévus (positifs ou négatifs)
<i>Axe 1 : Appui à la gouvernance locale pour la gestion des espaces de mangroves.</i>	<i>Installation du Comité Technique de Suivi du Programme</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des parties prenantes • Elaboration des TDR du CTS • Validation des TDR par la Commune de Saint-Louis • Arrêté du CTS par la CL • Signature d'une convention opérationnelle de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de plusieurs réunions ; • Validation des différents documents techniques ; • Suivi et évaluation des activités de terrain. • Bonne dynamique au sein du CTS 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de disponibilité de certains élus (Maires) lors de réunions importantes. • Les adjoints aux maires sont plus disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux acteurs qui n'étaient pas impliqués initialement au CTS sont venus apporter une contribution positive à la mise en œuvre des activités (Forum civil, Programme de renforcement nutritionnel, Association Nature Communautés et Développement (NCD). Ils sont alors intégrés afin qu'ils prennent part à la prise de décision.
	<i>Mise en place d'un cadre de concertation intercommunale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR + validation par le CTS ; • Installation par le Président du Conseil départemental • Mise en place arrêté portant création du Cadre de Concertation. • Signature d'une convention entre les parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence du cadre de concertation • Volonté collective des membres à s'impliquer durablement dans ce dispositif de gouvernance environnementale 	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> • Initialement, le Cadre de concertation était conçu comme un dispositif de coordination des initiatives disparates sur la mangrove. Mais sur la base des échanges, il est admis que le CC est désormais le seul interlocuteur valable pour faire du lobbying et négociation avec tout acteur (PTF, Etat) voulant intervenir à St-Louis.
	<i>Elaboration d'un Diagnostic et un Plan d'Action</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR par l'ARD • Validation par le CTS ; • Enquêtes + Entretiens • Rapport provisoire • Restitution et validation du rapport diagnostic auprès du Cadre de concertation • Organisation Atelier de planification animé par l'ARD • Validation du Plan 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 document de diagnostic des acteurs, initiatives et dynamiques de la mangrove de St-Louis est élaboré ; • 1 Plan d'action est validé par le CC 	<p>Il y'a quelques acteurs isolés qui développent des actions de mise en valeur de la mangrove. Ces actions n'ont pu être identifiées par le diagnostic. Ainsi, l'ARD va mettre à jour régulièrement sa base de données pour que l'ensemble des actions soient clairement identifiées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure maîtrise des dynamiques locales en matière de sauvegarde et de mise en valeur de la mangrove ; • Une base de données dynamique et évolutive a été mise en place par l'ARD de Saint-Louis.

		d'Action par le Cadre de concertation			
	<i>Création d'un outil cartographique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR par l'ARD + LP • Validation par le CTS • Revue documentaire • Entretiens • Levées topographiques • géo référencement • Missions de terrain complémentaires. • Présentation de la carte auprès du cadre de concertation + validation. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 outil de cartographie de la mangrove est créé par l'ARD avec l'appui de l'IREF de St-Louis 	Existence d'une zone protégée à Gandiole où la mangrove s'est mélangée avec d'autres types de végétations. Le classement de cette zone en tant qu'espace de mangrove serait subjectif. Des missions complémentaires de terrain sont alors faites par l'ARD pour mieux délimiter les espaces de mangrove dans cette réserve.	Les élus du département de Saint-Louis et les différents acteurs locaux ont affirmé avoir obtenu pour la première fois une cartographie claire sur les espaces de mangrove (1000 ha) disponibles.
<i>Axe 2 : Communication, Capitalisation, Partage de bonnes pratiques des acteurs locaux</i>	<i>Elaboration et diffusion des outils de communication sur la mangrove</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation • Elaboration des outils (LP) • Validation par le CTS • Diffusion des outils de com. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 court métrage réalisé • 1 brochure mangrove et DD • 3 documents de Bilan diffusés aux PTF 	Aucune	Le court-métrage sur la mangrove est utilisé à l'échelle nationale et internationale grâce à sa mise ligne sur YouTube.
	<i>Mise en place d'un plan de suivi et de capitalisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec l'ARD et l'UGB sur la gestion des Bases de données ; • Intégration du suivi évaluation dans les différentes phases du programme 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 base de données mangrove est disponible au département suivi évaluation de l'ARD de Saint-Louis ; • Plusieurs actions de terrain (suivi) ont été effectuées par le CTS 	Aucune	Les dynamiques, acteurs et initiatives sur la mangrove de Saint-Louis sont fréquemment évalués et intégrés dans la base de données de l'ARD et accessibles à tous les acteurs (institutionnels, techniques, communautaires, scientifiques).

	<p>Identification, structuration et mise en réseau des acteurs économiques de la mangrove. Production d'outils et méthodes de sensibilisation des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Extraire les acteurs économiques identifiés par le diagnostic • Organiser des séances de travail pour identifier les complémentarités ; • Mettre en synergie des actions portées par les uns et les autres 	En cours	Aucune	L'idée est d'aller vers la labélisation des produits de la mangrove au niveau départemental. Des interactions économiques seront promues entre les différents acteurs (pêcheurs, femmes transformatrices, apiculteurs, ostréiculteurs, etc. la finalité d'un tel dispositif est de promouvoir le Développement Economique Local (DEL).
	<p>Réalisation d'un court-métrage et animations communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR par Le Partenariat, • Validation des TDR par le CTS • Lancement de l'appel d'offre • Sélection des offres par le CTS et signature de contrat avec le studio Réalisation du film + diffusion 	1 court-métrage de 15 mn est réalisé en 2 versions (Française, Wolof)	Aucune	Cet outil audiovisuel a permis de sensibiliser l'ensemble des villages et quartiers des 3 collectivités locales du programme. Les messages lancés par les différents intervenants du film participent au façonnement d'un citoyen plus responsable et plus écologique.

L'analyse

Critère 1 : Replicabilité

Grille d'analyse			
Indicateurs	Aspects positifs	Aspects négatifs	Aspects non maîtrisés
Disponibilité de ressources	la disponibilité des ressources financières est fondamentale pour faire de l'animation dans les territoires de mangrove, mais également elle permet de participer à la rémunération des services écosystémiques, de soutenir durablement l'animation des dispositifs de concertation mis en place.	Pour assurer la durabilité du système de financement des actions de mise en valeur de la mangrove, il ne faut pas s'inscrire dans une vision à court terme. Il est nécessaire d'avoir un plan stratégique d'intervention soumis à des bailleurs pour pérenniser les financements.	Manque de maîtrise de la fréquence des appels à projet ; Volonté de certains bailleurs à se positionner sur des projets mangroves à travers une approche de décentralisation ; Inaccessibilité et incompréhension des logiques de certains guichets (fonds verts, financement carbone)
Participation des autorités	Appropriation locale des interventions ; Espaces de mangrove auto-entretenus par les populations Le portage institutionnel des Collectivités locales donne un tonus au processus de mise en œuvre du projet.		La volonté politique des élus à participer activement au processus de gestion de la mangrove ; Intérêts crypto-personnels des autorités au sein de la dynamique de gestion collective de la mangrove.

Critère 2 : durabilité

Indicateurs	Aspects positifs	Aspects négatifs	Aspects non maîtrisés
Générations des revenus propres	Le soutien aux projets économiques portés par les GIE, associations est une niche de régénération de revenus et de création d'emplois verts. A terme, ces projets finissent par mettre en place une économie sociale et solidaire dans les zones de mangrove (tontines, microfinance, actions de solidarité)	Déséquilibre territorial des projets soutenus. Dans le cadre d'une entente intercommunale, il est surtout recommandé de veiller à ce que les projets soient financés à l'équilibre dans les collectivités locales. Ce principe d'équité permet de garder la dynamique intercommunale.	Détournement de l'objectif initial du projet économique par les bénéficiaires Dynamiques organisationnelles des bénéficiaires.
	Les actions de sensibilisation communautaires devraient permettre		

Motivation et intérêt de la population	une prise de conscience généralisée sur l'importance de l'écosystème. Cela instaure une reconnaissance scientifique et utilitaire de la mangrove par tous. Ainsi, leur motivation serait plus accentuée.		
---	--	--	--

Critère 3 : Degré de participation

Indicateurs	Aspects positifs	Aspects négatifs	Aspects non maîtrisés